

TREND

SUBSTANCES PSYCHOACTIVES, USAGERS ET MARCHÉS TENDANCES RÉCENTES À RENNES ET EN BRETAGNE EN 2024

Résumé

Les observations menées en 2024 en Bretagne s'inscrivent globalement dans la continuité de celles de 2023. Deux produits concentrent une large partie des observations : la cocaïne et la kétamine.

L'offre abondante de cocaïne a entraîné une baisse du prix significative depuis quelques années, favorisant son accès à un nombre toujours plus important de consommateurs. Dans les villes à forte densité de population et dans le trafic de quartier, les vendeurs proposent des doses inférieures au gramme. Largement consommée dans de multiples espaces festifs, la cocaïne est également fortement présente dans les consommations du public précaire au sein de l'espace de la marginalité urbaine. La part des usagers de cocaïne basée y devient prépondérante, avec une forte centration à l'égard de ce produit. Les usagers, sans ressources, doivent développer de nouvelles techniques de manche pour réunir de petites sommes d'argent servant à un approvisionnement régulier et rapide. Relevé en 2023, la vente de crack à Rennes se confirme en 2024 (et seulement à Rennes), sans toutefois se développer. L'intensification des consommations de cocaïne toute forme confondue entraîne des répercussions notables chez les usagers. Depuis quelques années, les demandes de prises en charge en CSAPA ne cessent d'affluer. Avec une offre de réponse sanitaire encore limitée (nombre de lits de sevrage limité, délais d'attente souvent longs, pas de substitution possible...), il est encore difficile de proposer un accompagnement efficient.

Concernant la kétamine, deux éléments sont marquants en 2024. Elle s'impose premièrement comme un produit central de l'espace électro-alternatif, touchant des profils de plus en plus divers. Des consommations d'autres produits, notamment les comprimés d'ecstasy, y deviennent moins recherchés actuellement. Le deuxième élément marquant, qui se confirme en 2024, est l'émergence d'un profil de jeune consommateur qui peut faire l'objet d'un suivi en CSAPA. La régularité et l'intensité de consommations peuvent entraîner d'importantes répercussions somatiques (notamment sur la sphère urinaire et rénale) et amener les personnes à devoir consulter dans les services d'addictologie. Le phénomène progresse mais reste encore de faible ampleur.

Au sein de l'espace de la marginalité urbaine, les usagers les plus précaires sont toujours autant confrontés à des difficultés d'hébergement et doivent sans cesse trouver des solutions provisoires, dans des conditions de vie très sommaires.

La scène électro-alternative continue d'être dynamique en Bretagne et dans les départements limitrophes. Les rassemblements du type *free party* se déroulent tout au long de l'année sans discontinuité malgré de régulières actions de répressions visant à sanctionner aussi bien les organisateurs que les participants.

L'année 2024, à Rennes, a été marquée par des situations d'une rare violence directement en lien avec le trafic de stupéfiant. Ces nombreux épisodes de règlement de compte avec utilisation décomplexée d'armes s'expliquent par des rivalités entre bandes concurrentes pour des reprises de territoire ou des stratégies d'intimidation. Les trafiquants font intervenir des équipes extérieures « spécialisées », souvent lourdement armées, qui agissent par des modes violents. Plusieurs homicides et blessés sont à relever. Les habitants des quartiers concernés ainsi que les différents professionnels ont pu être fortement impactés par ces situations.

Sommaire

OBJECTIFS ET METHODOLOGIE	5
UN DISPOSITIF DE RECUEIL DE DONNEES QUALITATIVES MULTI-SITUE	5
LES INVESTIGATIONS REALISEES EN 2024.....	6
TRAFFICS LOCAUX ET MODALITES D'APPROVISIONNEMENT	8
DONNEES DE CADRAGE	8
<i>Les principaux modes d'acheminement des drogues dans la région Bretagne.....</i>	<i>8</i>
<i>Organisation et structuration du trafic à Rennes.....</i>	<i>8</i>
<i>Évolution du trafic de drogue dans les quartiers de Rennes (de 2000 à 2024).....</i>	<i>8</i>
LES FAITS SAILLANTS EN 2024	10
<i>Le lien entre point de vente physique et point de vente virtuel.....</i>	<i>10</i>
<i>Les livraisons groupées ou meet up.....</i>	<i>11</i>
<i>Les arrivages de cocaïne dans la région</i>	<i>11</i>
<i>Focus sur la vente de crack à Rennes</i>	<i>12</i>
<i>Kétamine : accès via les messageries cryptées et baisse du prix.....</i>	<i>13</i>
<i>Les évolutions récentes dans le trafic à Rennes : moins d'acteurs locaux, une violence exacerbée en 2024.....</i>	<i>13</i>
LE PRIX DES PRINCIPALES DROGUES EN BRETAGNE EN 2024	15
USAGES ET USAGERS DE DROGUES DANS LES ESPACES DE LA MARGINALITE URBAINE	16
UNE VISIBILITE REDUITE DU PUBLIC PRECAIRE AU SEIN DE L'ESPACE PUBLIC	16
<i>Un public davantage en mouvement pour faire la manche</i>	<i>16</i>
<i>Un repli possible du public vers des squats.....</i>	<i>17</i>
DIVERSITE DES MODALITES D'HEBERGEMENT DU PUBLIC PRECAIRE	18
COCAÏNE : UNE PRESENCE ACCRUE ET DES DEMANDES DE PRISE EN CHARGE EN AUGMENTATION.....	18
USAGE DE COCAÏNE BASEE : UNE PLACE PREPONDERANTE DANS LES CONSOMMATIONS DU PUBLIC PRECAIRE	20
DES USAGES D'OPIOÏDES QUI DEVIENNENT SECONDAIRES	21
<i>Stabilité des usagers d'héroïne vus en CAARUD.....</i>	<i>21</i>
<i>Des traitements par agonistes opioïdes (TAO) hors protocole thérapeutique de moins en moins évoqués</i>	<i>21</i>
<i>Stabilité des files actives pour TAO en CSAPA</i>	<i>22</i>
USAGES ET USAGERS DE DROGUES DANS LES ESPACES FESTIFS.....	23
ÉTAT DES LIEUX DE LA SCENE ELECTRO-ALTERNATIVE EN 2024	23
KETAMINE : UNE PHASE « HAUTE » DE DIFFUSION.....	24
LES AUTRES CONSOMMATIONS RELEVÉES EN CONTEXTE FESTIF	25
<i>Une diffusion importante de la cocaïne dans de multiples contextes festifs.....</i>	<i>25</i>
<i>Une stabilité de la diffusion des cathinones en contexte festif</i>	<i>25</i>
<i>Protoxyde d'azote : une présence liée à la taille des rassemblements</i>	<i>25</i>
LES RASSEMBLEMENTS FESTIFS INFORMELS DU CENTRE-VILLE DE RENNES	26
AUTRES PHENOMENES MARQUANTS	27
KETAMINE ET DOMMAGES SANITAIRES : DAVANTAGE DE PATIENTS SUIVIS EN CSAPA	27
L'ANALYSE DE DROGUES EN BRETAGNE (EN COMPLEMENT DU DISPOSITIF SINTES).....	28
ANNEXES	30
ANNEXE 1. CONTRIBUTIONS ET REMERCIEMENTS	30
ANNEXE 2 : LES RASSEMBLEMENTS ILLEGAUX (FREE PARTY) EN 2024 EN BRETAGNE ET DANS LES DEPARTEMENTS LIMITROPHES	32
GLOSSAIRE DES SIGLES UTILISES	35

Objectifs et méthodologie

Un dispositif de recueil de données qualitatives multi-situé

Piloté par l'Observatoire français des drogues et des tendances addictives (OFDT) depuis 1999, le dispositif Tendances récentes et nouvelles drogues (TREND) a pour objectif de repérer et de décrire les phénomènes émergents et/ou peu répandus dans le champ des drogues et de comprendre leur évolution. Pour remplir cette mission, l'OFDT s'appuie sur un réseau de neuf coordinations locales (implantées à Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Paris, Rennes, Toulouse et sur l'île de la Réunion) dotées d'une stratégie commune de collecte et d'analyse de l'information.

Le dispositif TREND couvre quatre thématiques qui structurent le recueil d'informations par les différentes coordinations :

- Les personnes particulièrement consommatrices de produits psychoactifs : leurs pratiques d'usage, les conséquences sanitaires et sociales de ces usages, leurs modes de vie, leurs profils sociaux, leurs représentations/perceptions des produits.
- Les espaces et contextes de consommation fréquentés par les usagers particulièrement consommateurs :
 - les **espaces festifs techno** regroupant les scènes alternatives (*free-party*, squat) et commerciales (clubs, discothèques, bars, festivals) ;
 - les **espaces de la marginalité urbaine** qui regroupent les lieux fréquentés par des personnes en situation de grande précarité (rues, squats, zones de deal, structures dédiées aux usagers, etc.).
- Les produits : leur nom, leur composition chimique (en lien avec le dispositif SINTES, voir encadré page suivante), leur prix et leur mode de consommation.
- L'organisation et les pratiques des réseaux de trafics locaux et les modalités d'acquisition de proximité.

Le travail d'enquête s'appuie sur des données qualitatives (observations ethnographiques, entretiens collectifs et individuels) recueillies auprès d'acteurs (usagers, des équipes des CAARUD et des CSAPA, de l'application de la loi, etc.) dont l'ancrage local contribue à une meilleure compréhension des spécificités territoriales. La fiabilité des données recueillies repose sur le principe de triangulation : les informations recueillies sont systématiquement confrontées et mises en perspective avec d'autres sources et auprès d'autres acteurs.

Chaque coordination locale produit annuellement un état des lieux de la situation en matière de consommations et de trafics qui vise à :

- Favoriser l'échange, l'acquisition et le partage des informations entre les différents acteurs locaux concernés par la question des drogues.
- Éclairer les décideurs, améliorer le contenu et le pilotage des politiques publiques locales en les faisant reposer sur des informations fiables et un diagnostic commun.
- Appréhender rapidement la portée d'un signal sanitaire, évaluer la réalité d'un phénomène et sa dangerosité potentielle.
- Contribuer à l'animation des réseaux professionnels locaux en matière d'addictions.

La coordination nationale du dispositif produit un numéro de *Tendances* qui synthétise les informations recueillies localement. Ponctuellement, d'autres publications thématiques¹ se fondent totalement ou partiellement sur les données recueillies dans le cadre du dispositif TREND (au cours des cinq dernières années, elles ont pu porter sur le GHB/GBL, le protoxyde d'azote ou les usages de drogues des mineurs non-accompagnés).

Les dispositifs TREND et SINTES sont implantés en région Bretagne depuis 1999 et sont portés par l'association Liberté Couleurs par convention avec l'OFDT depuis 2014.

Le système d'analyse des toxiques et des substances (SINTES)

Le dispositif SINTES est un outil de veille sanitaire documente la composition des produits circulant, illicites ou non réglementés (dosage, produits de coupe, identification de nouvelles molécules et logos), à partir des résultats d'analyses des saisies effectuées par les services répressifs d'une part, et des collectes de produits réalisées directement auprès des usagers d'autre part.

SINTES vise à :

- mieux connaître la composition des produits consommés : par la collecte et l'analyse de produits, notamment les substances ayant posé des problèmes sanitaires graves ou inhabituels ou présentant un caractère de nouveauté (appellation, aspect, etc.), ou des substances faisant l'objet d'une veille dite « active »,
- informer le dispositif d'alerte et de transmission d'information rapide, en lien avec les autres acteurs régionaux sur le champ et les niveaux national et européen : l'*Early Warning System (EWS)* de l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (European Monitoring Centre on Drugs and Drug Addiction, EMCDDA), ainsi que la Cellule nationale d'alerte (CNA).
- d'apporter des connaissances sur les nouveaux produits auprès des professionnels et des usagers.

Les investigations réalisées en 2024

Responsabilité de site : Association Liberté Couleurs

Yannick Poulain : Directeur de Liberté Couleurs

Guillaume Pavic : Coordination TREND-SINTES Bretagne

Nicolas Georges : Observations ethnographiques, espace de la marginalité urbaine

Les **observations ethnographiques au sein de l'espace de la marginalité urbaine** portent uniquement sur la métropole régionale où est implanté le site (Rennes). Menées par un responsable d'observation (intervenant en RdRD), elles ont donné lieu à la production de deux notes détaillées (la première couvrant la période de janvier 2024 à juillet 2024 ; la seconde pour la période de juillet 2024 à janvier 2025) réalisées à partir d'observations directes, d'entretiens formels ou informels avec des usagers de drogues présents sur cet espace.

Les **observations ethnographiques au sein de l'espace festif électro-alternatif** ont été insuffisantes suite à des difficultés.

1 Ces publications sont téléchargeables sur : <https://www.ofdt.fr/dispositif-trend-tendances-recentes-et-nouvelles-drogues-1713>

Les groupes focaux et les entretiens individuels² (menés par le coordinateur) :

- Un groupe focal socio-sanitaire : Équipes de liaison en addictologie (milieu hospitalier – CHU de Rennes) ; Réseau Louis Guilloux – Centre Médical (intervenant auprès du public migrant ; Point Santé SEA 35 Puzzle accueil de jour ; Association Saint-Benoît Labre Rennes – CHRS ; service de Médecine légale (CHU de Rennes).
- Un groupe focal « quartier » avec des éducateurs de rue du secteur de la prévention spécialisée intervenants dans les quartiers prioritaires de la ville de Rennes (Le Relais – SEA 35).
- Des entretiens individuels menés auprès d'agents des services application de la loi : Brigade de lutte contre les stupéfiants (DIPN 35) ; Parquet de Rennes ; Section de recherche la Gendarmerie (Région Bretagne).

Les entretiens collectifs (menés par le coordinateur) :

- 6 entretiens collectifs conduits auprès des équipes de chacune des structures de RdRD et d'addictologie suivante : CAARUD des Côtes d'Armor ; CAARUD du Finistère ; CAARUD d'Ille-et-Vilaine ; CAARUD du Morbihan et CSAPA-CJC de Lorient ; CSAPA de Rennes et CJC de Rennes ; équipe de prévention spécialisée intervenant dans le centre-ville de Rennes (Le Relais - SEA 35).
- 5 entretiens individuels avec des intervenants du collectif l'Orange Bleue (RdRD festif) et des usagers de l'espace festif alternatif.

Les entretiens individuels complémentaires (menés par le coordinateur) :

- Auprès de professionnels des CSAPA : Fougères (35), Redon (35), Vitré (35), Saint-Malo (35), Vannes (56), Pontivy (56), Quimper (29), Brest (29), Saint-Brieuc (22), Dinan (22).
- Auprès d'acteurs intervenant en contexte festif : Noz'Ambule (Prévention – RdRD Rennes sur l'espace festif informel du centre-ville de Rennes) ; le 4bis - Prév'en'Ville (Prévention – RdRD espace festif formel de Rennes).
- Auprès d'autres acteurs : Équipe nationale d'intervention en prévention et santé (ENIPSE) Bretagne et Pays de la Loire.

Activités SINTES 2024 : 39 collecteurs et collectrices sont répartis sur l'ensemble de la région et sont principalement rattachés à des structures de RdRD (CAARUD et Orange Bleue) et dans une moindre mesure à des CSAPA.

Concernant le volet veille, 39 échantillons ont été collectés au motif d'effets inhabituels ou indésirables chez les usagers, ou bien des produits présentant un caractère de nouveauté sur le territoire. L'année 2024 aura été marquée par un volume assez important de collectes de cocaïne dans un contexte global d'augmentation des taux de pureté, plusieurs échantillons de cocaïne ont pu entraîner des effets indésirables chez des usagers. Autres produits ayant fait l'objet d'un nombre significatif de collectes, les cathinones, dans un contexte d'incertitude sur la nature des molécules en circulation.

Bilan annuel des collectes par type de produits : cocaïne (x 12) ; cathinones (x 7) ; kétamine (x 5) ; cannabis (x 4) ; héroïne (x 3) ; cannabinoïdes de synthèse (x 3) ; dextrométhorphan (x 1) ; DMT (x 1) ; ecstasy (x 1) ; « cocaïne rose » (x 1) ; MDMA (x 1)

² Voir liste des contributions en annexe 1.

Trafics locaux et modalités d'approvisionnement

Données de cadrage

Les principaux modes d'acheminement des drogues dans la région Bretagne

Le trafic de cannabis

Le marché du cannabis reste toujours autant dynamique avec des arrivages constants et une offre conséquente sur l'ensemble de la région Bretagne. La résine est acheminée le plus souvent à partir de l'Espagne ; l'herbe provient essentiellement des Pays-Bas. Les acheminements se font de manière régulière avec des quantités limitées de sorte que les transporteurs minimisent les risques de perte en cas d'interception. Les points de vente sont nombreux dans les pôles urbains ; dans les villes secondaires ou dans les zones rurales, l'approvisionnement peut se faire aisément *via* les outils numériques.

Les voies d'acheminement de l'héroïne

L'acheminement de l'héroïne se fait principalement par une connexion de réseaux de trafiquants des Hauts de France en direction de la Normandie puis dans un second temps par d'autres réseaux de la Normandie en direction de la Bretagne. L'héroïne est assez facilement disponible aussi bien dans les gros pôles urbains que dans les villes secondaires ou dans les villes situées en zones rurales. Plusieurs points de vente directs dans les trafics de quartier sont relevés à Rennes depuis plusieurs années.

La faiblesse de la qualité de l'héroïne en circulation sur le territoire breton est régulièrement pointée par les services application de la loi, qui la qualifie d'« héroïne prête à l'emploi ».

Organisation et structuration du trafic à Rennes

À Rennes, le deal se concentre principalement dans les quartiers, où le trafic est depuis de nombreuses années bien organisé. Le centre-ville reste un lieu de vente plus diffus et moins structuré qu'il y a une dizaine d'années, avec des vendeurs à la sauvette, notamment en soirée autour des lieux de socialisation.

« Plutôt dans les quartiers, avec des fours qui ont des spécialités différentes. Ils savent très bien où aller chercher quoi. Mais essentiellement en quartier, d'un coup de métro, à tout moment (...) Avec le métro, tu passes d'un lieu à un autre en moins d'un quart d'heure. En centre-ville, il y a aussi la possibilité d'avoir des produits mais ça se fait plus à la sauvette. Des gens qui n'osent pas aller dans les fours, ou des gens qui décident en cours de soirée de choper. Il y a de la présence de dealer dans la rue Saint-Michel mais c'est plutôt à destination des gens qui fréquentent les bars » (Travailleur social intervenant auprès du public précaire).

Évolution du trafic de drogue dans les quartiers de Rennes (de 2000 à 2024)

Cette synthèse porte sur la période 2000-2024, depuis la création d'un site TREND à Rennes, réalisée à partir de la consultation des archives (différents rapports TREND de la période indiquée, relecture des entretiens menés spécifiquement avec les services application de la loi).

Historiquement, le trafic de drogue dans les quartiers de Rennes est présent depuis les années 1980. Le trafic dans les quartiers est centré essentiellement sur le cannabis. Les points de deal sont tenus par des acteurs locaux, avec recrutement de « petites mains » issus des quartiers, pour des consommateurs du quartier. À Rennes, les points de deal les plus importants sont situés dans le centre-ville, place de la République et place Sainte-Anne. L'autre modalité d'acquisition de proximité est celle des dealers d'appartements « *plus difficile à coïncider* » selon les forces de l'ordre (Rapport TREND 2003).

Les points de vente des quartiers ont « mauvaise réputation », notamment concernant la qualité de la résine de cannabis proposée à la vente. Les usagers parlent d'un « *shit tout sec... terreux* » et peu agréable à consommer. D'autre part, il y a régulièrement un phénomène de pénurie pendant la période estivale sur les quartiers, défidélisant potentiellement une part de la clientèle.

En 2002, la ligne A du métro est ouverte, traçant une diagonale du Nord-ouest de la ville -quartier de Villejean jusqu'au Sud-est -quartier du Blosne, en passant par le centre de Rennes. L'accès aux quartiers est ainsi grandement facilité. Une réorganisation du trafic se met alors progressivement en place, même si elle n'est pas immédiatement conjointe à l'ouverture la ligne. Les achats se font toujours massivement dans le centre. Initialement, le métro a plutôt facilité l'achat des habitants de la périphérie qui continuaient à venir acheter dans le centre bien desservi par plusieurs stations. Les forces de l'ordre indiquent que les transactions s'y faisaient furtivement dans les stations de métro.

Lors de la période 2010-2014, deux aspects sont à relever : d'une part, les plaintes récurrentes des riverains et commerçants face l'insécurité liée à la présence constante de dealers ; d'autre part, le renforcement de la surveillance de ces points de vente (présence policière constante, installation de caméras de vidéo-surveillance³). On peut également signaler lors de cette période, le début d'un long chantier de rénovation de la place Sainte-Anne. Cela a amené un tarissement progressif de ces points de deal, et un déplacement dans les quartiers, selon un principe de vases communicants, les déplacements étant justement favorisés par le métro (avec des points de vente à proximité des stations). Face un apport plus massif d'acheteurs⁴, l'organisation des points de deal s'est modifiée avec une professionnalisation croissante (organisation pyramidale, multiplication des acteurs, fragmentation des tâches, organisation de la vente en « drive »). Cette transformation profonde de l'organisation générale du trafic à Rennes s'est opérée sur plusieurs années.

Les points de deal initialement spécialisés dans la vente de cannabis vont diversifier leur activité, devenir multiproduits (Rapport TREND 2013). Dans les différents quartiers, la situation est inégale : les points de vente à proximité des stations de métro jouissent d'une meilleure réputation, contrairement à ceux plus éloignés (notamment quartier Nord-ouest). Plus récemment, des points de deal de Rennes ont axé leur activité sur tel ou tel produit. Des points de vente se spécialisent dans la cocaïne ou bien dans l'héroïne, des produits dont l'accès jusque dans les années 2010 était plus limité dans les quartiers, et se faisait par la modalité « dit de trafic d'appartement ». Les quartiers sont également plus propices à la dissimulation (facilitée par le mobilier urbain) et à la création de plus d'espaces de stockage.

³ En 2018, des grilles en fer forgé seront installées sous les arcades du Palais du commerce place de la République afin de sécuriser le lieu et d'en empêcher l'occupation la nuit, les grilles étant fermées tous les soirs à 20h. La pose de ces grilles a été validée par l'Architecte des bâtiments de France afin de ne pas dénaturer l'aspect de ce palais construit à la fin du XIX^e siècle.

⁴ Les usagers interrogés à cette époque (2010-2014) déclarent de fait privilégier les quartiers pour les achats de cannabis.

Les faits saillants en 2024

Le lien entre point de vente physique et point de vente virtuel

Le précédent rapport indiquait un fort accroissement des possibilités d'approvisionnement en drogues *via* les outils numériques par le biais de messageries cryptées (celles de Telegram ou Signal par exemple). Faciles d'utilisation et offrant une gamme très élargie et diversifiée de produits, cette modalité d'approvisionnement continue de progresser. Deux types de « gestionnaires » de ces vitrines numériques⁵ peuvent être relevés : d'un côté des auto-entrepreneurs, gérants une petite équipe ou travaillant en solitaire, non affilié à une organisation ; d'un autre côté des équipes en lien avec un point de deal physique. Pour ces derniers, ce canal de communication peut alors constituer une diversification de l'activité et permet de toucher une clientèle peu encline à venir sur les points de deal. Le lien entre point de vente physique et virtuel peut être établi de différentes façons : soit la vitrine présente une appellation explicitement en lien avec le nom de tel ou tel quartier⁶, soit les sachets de conditionnement des produits ont un QR code renvoyant à un compte numérique, ou bien un affichage (par tags ou graffitis par exemple) peut être fait sur le point de deal renvoyant au nom d'une vitrine :

« Ça se développe énormément et tous les points de vente de Rennes ont forcément une vitrine. Des vitrines numériques affiliées aux différents points de vente, avec un menu où on trouve tous les produits vendus, les différentes qualités, il peut y avoir plusieurs variétés de résine ou de beuh (...) Les clients qui vont sur les vitrines c'est des clients qui ne veulent plus aller sur les terrains, parce qu'ils ont peur. On trouve des gens plus âgés, ce n'est plus des gamins. Pour eux c'est la tranquillité c'est comme s'ils allaient sur un site de vente en ligne, ils préfèrent payer plus cher mais avoir cette tranquillité. Il y a le risque juridique d'aller sur un point de deal, de prendre une AFD⁷ avec inscription au casier » (Service Application de la loi).

L'attractivité de ces vitrines proposant une offre de drogues variée (cannabis, cocaïne, comprimés d'ecstasy, kétamine...). Concernant le cannabis, on peut relever un élargissement des variétés (à la fois résine et herbe) proposées à la vente. La provenance géographique des variétés est mise en avant (e.g. d'Espagne, de Californie...), de même que les différentes méthodes d'extraction des producteurs (e.g filtré x3, Frozen...)⁸. Il y a également l'utilisation de techniques de marketing comparables aux sites marchands légaux : dégressivité des prix en fonction des quantités achetées, capsules vidéo présentant les produits, techniques de fidélisation, offres promotionnelles, jeux concours... :

*« Le marketing autour des drogues est toujours aussi délirant, des sachets, des cartons, des jeux à gratter, des trucs trop funky, tu as envie de les avoir, à collectionner comme les cartes Marvel... C'est le cas aussi sur les réseaux dématérialisés, le marketing est très présent, la différence se fait là-dessus, la qualité des produits est secondaire par rapport à l'image qu'ils veulent renvoyer, ce n'était pas aussi intense il y a 5 ans. De plus en plus, certaines vitrines sur Telegram, proposent de contacter un centre d'appel pour avoir plus de précisions sur les produits, sur les lieux de rendez-vous (...) Et puis il y a l'accès aux réseaux sociaux. Il y a des canaux avec les menus, tu scrolles et tu commandes sur un autre canal. L'accès est très facile » (Usager se fournissant essentiellement *via* les messageries cryptées).*

⁵ Le terme vitrine renvoi aux différents comptes ou canaux sur les messageries cryptées. Ce terme est localement employé à la fois par les services d'application de la loi et par les utilisateurs eux-mêmes.

⁶ Les trafiquants *via* les vitrines peuvent proposer une vidéo réalisée avec l'utilisation de drone indiquant le parcours vers la localisation du lieu de vente permettant ainsi de « guider » le potentiel acheteur (par exemple de la sortie d'une station de métro jusqu'à la tour où peut se dérouler la transaction).

⁷ Amende Forfaitaire délictuelle.

⁸ Cette offre étoffée se retrouve également sur certains points de vente physique.

Encadré 1. Perturbation de la messagerie Telegram et report vers d'autres canaux

Depuis plusieurs années, la messagerie Telegram du fait de sa relative simplicité d'utilisation et du caractère sécurisée des échanges était très utilisée dans le cadre de l'achat de drogue. De nombreux réseaux de trafic de drogues utilisent Telegram comme vitrine numérique. Fin août 2024, l'arrestation du fondateur de Telegram a entraîné de nombreuses perturbations avec la fermeture d'une partie importante des vitrines et un report massif vers d'autres supports numériques : Snapchat, Signal, Olvid, Potato Chat, Simplex, Sky Ecc, Wickr. Régulièrement, sur Telegram, des messages d'annonces sont publiés évoquant cette bascule, ou indiquant l'autosuppression des messages (tous les nouveaux messages seront automatiquement supprimés un jour après leur envoi).

« Elles [les vitrines] ont été coupées, notamment les canaux où il y a les menus, ils sautent régulièrement, les liens privés demeurent actifs mais c'est les canaux communs qui sautent. On peut avoir régulièrement des rappels pour aller vers le nouveau canal avant que ça saute. Deux fois en une semaine. C'est depuis l'arrestation du fondateur de Telegram pour incitation aux trafics et pas que trafic, plein d'activités délictueuses, criminalité, prostitution. Les utilisateurs ont switché sur d'autres messageries cryptées » (Usager se fournissant essentiellement via les messageries cryptées).

Les livraisons groupées ou meet up

Les produits commandés via des messageries cryptées sont remis au consommateurs grâce à un service de livraison, avec un rayonnement géographique très variable. Dans les affaires d'interpellations de gestionnaire de vitrine réalisées par les services application de la loi en 2024, on peut relever des secteurs propres à l'échelle d'une ville (par exemple, uniquement à Rennes) ; ou bien desservant plusieurs départements ; ou sur une partie uniquement d'un département (par exemple, dans le Finistère nord, de Brest jusqu'à Milizac et Saint-Renan). Il y a également des livraisons en zone rurale à partir d'une ville secondaire (par exemple de 30 kilomètres autour de Dinan) ; ou des secteurs jumelés (exemple Saint-Malo – Dinan, ou bien dans le secteur de Bruz et Chartres de Bretagne à une quinzaine de kilomètres dans le sud de Rennes).

Les livraisons peuvent se faire au domicile de l'acheteur ou dans un tiers lieu défini. Un des phénomènes marquants de l'année 2024 concerne les livraisons regroupées : plusieurs acheteurs sont alors invités à se rendre à un lieu et un horaire définis par le livreur. Le lieu et l'horaire changent à chaque fois, le point de rendez-vous se fait dans un lieu neutre et à bonne distance des points de vente physiques. Ces rassemblements éphémères sont difficiles à anticiper et à interpréter pour les services application de la loi. Ce service de livraison groupé (ou *meet up*) permet un gain de temps notable, et est une modalité plus pratique que celle de livrer en porte à porte :

« Les tarifs sont un peu plus élevés car il y a forcément le service de livraison. Soit c'est livré à domicile chez le client, soit le vendeur donne un rendez-vous à un endroit précis, et demande à 10-15 clients de venir, ça se joue en un quart d'heure, ils viennent et se font livrer et repartent. Les points de livraison changent régulièrement. C'est les meet up. C'est plus compliqué d'aller les chercher, les points de livraison changent régulièrement, tous les jours, voire toutes les heures (...) C'est fréquent en zone rurale, ça se retrouve aussi en ville. Plus rapide et gain de temps pour le livreur. Finalement, assez peu risqué puisque le lieu de livraison change tout le temps » (Service Application de la loi).

Les arrivages de cocaïne dans la région

En 2024, les arrivages de cocaïne dans la région sont réguliers et d'une intensité croissante, selon les services d'application de la loi. L'offre est très importante et les acheteurs ne semblent rencontrer aucune difficulté pour s'en procurer.

L'acheminement se fait essentiellement via le fret maritime. Le port du Havre en Normandie faisant l'objet d'une surveillance plus accrue, les trafiquants n'hésitent pas à s'orienter vers des ports secondaires (avec acheminement de quantités plus réduites : port de Brest ou de Lorient ou bien Montoir-de-Bretagne (44)). Autre modalité envisagée par les trafiquants par voie maritime : la technique du *drop-off* (language de ballots de cocaïne équipés de balises par des cargos en provenance notamment d'Amérique du Sud qui seront récupérés par de plus petits navires) ; ou bien l'acheminement par voiliers de plaisance. L'étendue

importante du littoral breton⁹, la multitude des ports de plaisance¹⁰ complexifient le travail de surveillance des services application de la loi. À titre d'exemple, on peut indiquer une saisie de plus de 400 kilos de cocaïne au large de Brest à bord d'un voilier battant pavillon polonais en mai 2024. Il s'agit toutefois d'une saisie présentant un caractère assez exceptionnel.

L'utilisation de mules en provenance de Guyane perdure, même si ce n'est pas la modalité d'acheminement la plus utilisée. Elles arrivent en avion dans la métropole, puis en Bretagne par la voie ferroviaire.

Autre moyen de dissimulation innovant, relevé en Bretagne en 2024 par les services d'application de la loi : de la cocaïne liquide dissimulée dans des cubis de rhum en provenance des Antilles. La cocaïne une fois chauffée retrouve son apparence de poudre. Une seule affaire de ce type a été réalisée durant l'année (représentant un volume de 10 kilos de cocaïne pure).

Les prix au détail du gramme de cocaïne diffèrent en fonction des territoires. Dans les pôles urbains à forte densité de population (Rennes et Brest), le prix courant est autour de 50 €¹¹. La vente de doses fractionnées y sont également très fréquentes : le demi-gramme est vendu à 30 € (trafic de quartier) et des quantités inférieures à cette quantité peuvent être également être vendues à 20 € voire à 10 €. L'installation de la pratique de la vente de doses fractionnées s'est faite en raison d'une présence plus marquée d'usagers en situation de grande précarité dans ces pôles urbains. Dans les autres villes plus moyennes en densité de population (e.g. Quimper, Fougères, Lorient...) en Bretagne, le prix courant est autour de 60 €. Il y a moins de propositions de ventes fractionnées mais davantage de propositions de prix dégressifs pour des achats en quantité plus importante¹². Le prix est souvent plus élevé en contexte festif ou bien en livraison : 60-70 €. Pour la livraison, on relève également la pratique de dégressivité du prix en fonction de l'importance des quantités achetées.

Focus sur la vente de crack à Rennes

L'existence d'un point de vente de crack apparu à Rennes dans le courant d'année 2023 se confirme en 2024, mais il reste circonscrit. Il est affilié à un point de vente « spécialisée » dans la cocaïne ; la vente de crack étant une diversification complémentaire de l'activité.

L'activité, bien que maintenue en 2024, a été irrégulière. Une présence policière accrue courant mars et avril 2024 lors d'une « opération place nette »¹³ à proximité de ce point de vente en a réduit l'activité, qui s'est progressivement délitée tout au long de l'année. Hormis Rennes, aucun autre point de vente de crack n'a été identifié en Bretagne.

« Il y a eu un point de deal spécialisé crack. Très visible jusqu'à l'été 2024, beaucoup moins depuis. Ça a donné des choses sur l'espace public, assez lunaire parce que 30 personnes qui attendaient pour avoir leur dose de crack, en file d'attente près d'un city stade où jouaient des gamins (...) Quelque chose d'assez particulier et qui a généré pas mal de tensions avec les jeunes du quartier car moins habitués à ce qu'il y ait des consommateurs qui soient tout le temps sur le quartier, à consommer sur le quartier. Mais depuis qu'il n'y a plus le bureau de tabac, ça s'est arrêté. Le déménagement des commerces a stoppé le truc. On ne voit plus les gars assis sur leur chaise à guetter » (Travailleur social intervenant en QPV, Rennes).

⁹ Près de 2 500 kilomètres.

¹⁰ La Bretagne abrite 52 ports de plaisance avec pontons et des dizaines de mouillages autorisés hors port.

¹¹ Lors de la période 2018-2019, le prix moyen du gramme de cocaïne se situait autour de 80-100 euros. En 2022-2023, le prix se situait autour de 50-60 euros.

¹² Des prix dégressifs peuvent également être proposés dans les grandes villes.

¹³ Suite à une fusillade entre bandes rivales en mars 2024.

Kétamine : accès *via* les messageries cryptées et baisse du prix

Contrairement aux années précédentes, il n'y a pas eu de saisie d'ampleur de kétamine en 2024 (avec des saisies cumulées portant sur plusieurs dizaines de kilos arrivant sur le territoire déjà transformée sous forme de poudre en provenance des Pays-Bas).

La baisse du prix est un élément marquant de l'année : le prix moyen actuel est de 20 € le gramme, avec des possibilités d'accès à des prix inférieurs (contre des mentions de prix à 30 ou 40 € les années précédentes).

En 2024, les modalités d'accès toujours privilégiées par les usagers sont les suivantes : achat en contexte festif (notamment en *free party* au prix de 20 ou 30 €) ; vente à la sauvette dans le centre-ventes de Rennes (aux abords des lieux de socialisation festifs). Il y a plus fréquemment des propositions de vente de kétamine *via* les outils numériques, et une large diversité de variétés avec des appellations différentes proposées à la vente : kétamine sous forme de paillettes¹⁴, « sugar », « neddle », « kéta rock », « kéta London » ; et surtout une palette de prix divers allant de 8 à 20 € le gramme.

Les évolutions récentes dans le trafic à Rennes : moins d'acteurs locaux, une violence exacerbée en 2024

Une baisse des d'acteurs locaux recrutés en tant que « petite main du trafic »

Dans la continuité des années précédentes, la présence d'acteurs locaux sur les lieux de trafic pour effectuer des tâches subalternes (guetteur ou vendeur) est moins marquée. Les fréquentes opérations policières qui peuvent déboucher sur des interpellations et des sanctions possibles telles que les interdictions de paraître dans certains quartiers réduisent les possibilités de recrutement. C'est ainsi que des personnes sont recrutées, qualifiées « d'intérimaires du trafic », en provenance de la première couronne de Rennes, de villes de départements limitrophes ou bien encore d'autres régions. Leur présence à Rennes est souvent passagère. Parmi ces acteurs non locaux présents sur les points de deal, on retrouve depuis deux ans une présence assez systématique des mineurs non accompagnés (MNA).

« Toujours des intérimaires, jobers qui viennent ponctuellement sur les points de deal de Rennes et qui repartent (...) Ça fait un moment que ça dure, il y a deux raisons, la première c'est qu'à force de taper sur les locaux, les locaux ont des interdictions de paraître et forcément ne peuvent plus œuvrer sur le département, alors ils partent vers d'autres départements. A l'heure actuelle, on a beaucoup de gens qui viennent de la région parisienne, de Marseille, de Nantes, de Bordeaux, parce qu'ils n'ont plus le droit d'être là-bas. Et ils tournent, et après quand on leur demande comment ils sont venus là, c'est le bouche-à-oreille, les réseaux, les différents canaux » (Service Application de la loi).

Violence dans le trafic à Rennes en 2024

L'année 2024 est inédite au regard de l'intensité du niveau de violence directement en lien avec le trafic de produits stupéfiants dans les quartiers de Rennes¹⁵. Cette intensité se décline à plusieurs niveaux. En termes de fréquence, ces nombreux épisodes de violence se sont déroulés tout au long de l'année, sans longue période d'accalmie. Près d'une centaine d'épisodes de tirs par armes à feu ont été recensés, ainsi que de nombreuses blessures par utilisations d'armes blanches. En termes d'étendue, les épisodes n'ont pas été circonscrits à l'échelle d'un seul quartier et ont même débordé hors de la périphérie de Rennes en zone Gendarmerie. Enfin, en termes d'intensité au regard des passages à l'acte avec armes (blanche ou armes à feu de gros calibre), avec plusieurs homicides et des cas d'individus avec des blessures très graves.

¹⁴ Cette forme n'est pas destinée à être consommée en l'état. L'utilisateur doit la transformer par dissolution des paillettes dans de l'eau déminéralisée puis chauffer le liquide pour récupérer par évaporation le poudre de kétamine.

¹⁵ À un degré moindre, des épisodes de violence avec utilisation d'armes à feu sont également relevés à Brest, Lorient, Vannes ou Morlaix.

Cette violence généralisée est à mettre sur le compte de rivalités entre bandes concurrentes, de reconquêtes de territoire, de stratégies d'intimidation. Les acteurs locaux du trafic font intervenir des équipes extérieures, lourdement armées, pour protéger leur « territoire ». Les enjeux financiers étant trop importants, les trafiquants n'ont aucun scrupule dans la manière de procéder :

« Le niveau de violence à Rennes en lien avec le trafic a été très important en 2024, d'une intensité inédite, d'une violence décomplexée. C'est des guerres de quartier, des gens qui essayent de reprendre des points de deal parce qu'il y a énormément d'argent en jeu. Comme partout c'est la loi du plus fort. Ça ne va pas s'arrêter tout de suite malgré les gens interpellés. C'est des guerres de quartier, des locaux. Ce qu'on peut voir, c'est qu'il y a de l'aide de l'extérieur, ils font venir des mercenaires. Il y a de gros groupes parisiens qui vont s'affilier avec les gens d'ici. C'est le cas de la fusillade du Banat et des tirs à Maurepas¹⁶. Des Rennais qui s'associent à des Parisiens, c'est du jumelage, ce n'est pas des bandes extérieures qui viennent déloger des locaux. C'est des locaux qui essayent d'augmenter leur surface, leur terrain et ils ont besoin de l'aide de l'extérieur avec tout ce que ça engendre » (Service Application de la loi).

Ces situations ont entraîné de multiples opérations de grande envergure (qualifiée d'opérations « place nette ») dans les quartiers, mobilisant notamment la Compagnie Républicaine de Sécurité (basée à Saint-Herblain), la CRS 82, rassemblant généralement une centaine de fonctionnaires de Police venant en renfort des forces de Police locales¹⁷. Ces opérations policières ont entraîné de nombreuses interpellations, des saisies de drogues, sans toutefois perturber notablement l'approvisionnement des usagers. En cas de présence policière permanente à proximité d'un point de vente, les usagers ont la possibilité d'aller se fournir ailleurs. D'autre part, les vendeurs peuvent également déplacer le lieu de vente.

« De manière très anecdotique, sur une ou deux journées, il y a une pénurie, mais sinon le produit est revenu très vite, et puis il y avait d'autres fours plus loin qui en avait. Il y avait distribution de cartes de visite ou de briquets sur lesquels il y avait des plans pour savoir où aller s'approvisionner dans d'autres fours, l'immeuble était indiqué, avec la photo de l'immeuble un petit plan. Au final, le trafic n'a pas été impacté » (Intervenant RdRD Rennes).

Ces épisodes de violence ont également des répercussions pour les habitants et pour les professionnels intervenants à l'échelle des quartiers (équipement jeunesse, bibliothèque, prévention spécialisée). Certains professionnels se sentant en danger sur l'espace public ont fait valoir un droit de retrait¹⁸.

¹⁶ Lieux de deal situés dans des quartiers de Rennes, et sur lesquels il y a eu dans l'année des épisodes de tirs par arme à feu.

¹⁷ Ces opérations ont été déployées sur l'ensemble du territoire métropolitain en 2024. En Bretagne, des opérations « place nette » ont eu lieu dans le Morbihan (Vannes et Lorient), à Saint-Brieuc dans les Côtes d'Armor ou bien à l'échelle d'un département pendant plusieurs jours (ce fut le cas dans le Finistère).

¹⁸ Dans le quartier de Maurepas, la bibliothèque située à proximité d'un lieu de revente a été fermée plusieurs semaines ; une école a été confinée à plusieurs reprises en raison de la proximité d'échanges de tirs par arme à feu.

Le prix des principales drogues en Bretagne en 2024

Produits		Prix	Commentaires	Tendance 2023-2024
Cannabis	Résine	Prix bas : 5 € Prix haut : 10 €	Les prix sont plus élevés sur les vitrines numériques, en raison de la possibilité d'acheter des produits de meilleure qualité (différentes variétés ; différentes formes d'extraction).	=
	Herbe	Prix bas : 10 € Prix haut : 15 €		=
Cocaïne		50-60 €	Le demi-gramme est vendu à 30 € (vente dans le trafic de quartier). Des quantités inférieures peuvent être vendues à 10 ou 20 €. Des différences de prix peuvent être constatées en fonction des villes. Prix plus élevé en espace festif et en livraison à domicile (60-70 €).	=
MDMA/ Ecstasy	Comprimé	10 €	Forme la plus disponible. Prix dégressif à l'achat de plusieurs comprimés. Sur les vitrines numériques, pratique de vente par cinq comprimés fréquemment proposées (40 €), ou pour des quantités encore plus importantes (jusqu'à 100 comprimés).	=
	Poudre	30-40 €	Cette forme est moins présente actuellement sur le marché.	=
Héroïne		20 -30 €	Une baisse notable du prix avec des possibilités plus fréquentes d'achat plus fréquentes de doses inférieures au gramme à partir de 10-15 €. Principalement de l'héroïne brune.	↓
Kétamine		10 -30 €	Baisse globale des prix pratiqués, surtout <i>via</i> les vitrines numériques. Les prix varient de 8 à 20 € (avec des prix dégressifs en fonction de la quantité achetée ; la kétamine est vendue un plus chère en contexte festifs (20 à 30 € le gramme).	↓
LSD	Buvard/goutte	10 €	Prix constant depuis plus de 10 ans, dégressif à l'achat de plusieurs unités.	=
Médicaments opioïdes revendus	Buprénorphine haut dosage	3 à 5 € le comprimé ; entre 20 et 30 € la plaquette de 8 comprimés	Trafic de Subutex® peu structuré, observé dans l'espace urbain. Le troc est la forme d'échange la plus répandue.	=
	Méthadone	5 € la fiole 3€ la gélule de 5 mg ; 20 à 30 € la plaquette de gélule 40 mg.	Prix constant. Objet de troc plus que de transactions financières.	=

Prix en euros, pour 1 gramme sauf mention contraire.

Source : Site TREND Rennes – Bretagne (2024)

Usages et usagers de drogues dans les espaces de la marginalité urbaine

Une visibilité réduite du public précaire au sein de l'espace public

Un public davantage en mouvement pour faire la manche

La présence des usagers de drogues précaires dans l'espace public rennais est de moins en moins visible depuis plusieurs années. Quelques spots résiduels demeurent, tels que la place Sainte-Anne, même s'il semble que la présence n'y soit pas continue tout au long de la journée. Une explication possible est probablement la modification des techniques de manche, relevé par le précédent rapport TREND qui indiquait qu'elles étaient de moins en moins statiques (Rapport TREND 2023).

Plusieurs stratégies sont identifiées : d'une part, des personnes en situation de manche statique, sur un spot de passage dans l'hypercentre de Rennes ou au sein d'un quartier résidentiel (fréquemment aux abords des commerces ou superettes). Un turn-over important peut être relevé sur ces spots de manche. D'autre part, des personnes en mouvement avec des stratégies de manche plus actives, plus dynamiques. Elles mettent en œuvre différentes options (décrites dans l'encadré 2 ci-après). Les zones les plus fréquentées de la ville sont particulièrement ciblées (artères commerciales du centre, quartier de la gare...). En soirée, les demandes sont également très fréquentes sur les terrasses du centre de Rennes.

L'offre caritative étant importante à Rennes en termes de délivrance alimentaire, les revenus issus de la manche servent à faire l'acquisition de drogues. Certains peuvent y consacrer une part très importante de la journée au détriment de besoins primaires : l'accès à de la délivrance alimentaire se fait, en effet, sur des créneaux horaires précis. Les usagers, sans ressources, doivent développer de nouvelles techniques de manche pour réunir de petites sommes d'argent servant à un approvisionnement régulier et rapide.

Encadré 2. Description des différentes stratégies de manche identifiées à Rennes

En journée

Manche statique sur un spot de passage dans l'hypercentre

Sur le spot de passage, l'usager doit être patient et silencieux, ou bien avoir beaucoup de « bagou » et attirer l'attention sur soi car les rues commerçantes sont remplies de personnes assises dans un coin avec quelques pièces posées au sol, quelques-unes pour signifier qu'on fait la manche, mais pas trop pour ne pas donner une impression d'en avoir déjà assez (Note ethnographique espace de la marginalité urbaine).

Manche statique au sein d'un quartier résidentiel

L'usager donne l'impression d'être un « habitant du quartier ». C'est l'habitué d'un même lieu, souvent un supermarché, une boulangerie ou un tabac. Au fil du temps, l'usager va connaître beaucoup d'habitants ou de commerçants de ce quartier résidentiel, et nouer des relations de voisinage. Un des avantages de cette stratégie pour les personnes qui ne veulent pas donner du cash est d'acheter quelques chose (notamment de l'alimentation) dans la boutique pour l'usager. La problématique majeure est de réussir à garder son point de manche et ne pas se faire remplacer par quelqu'un d'autre (Note ethnographique espace de la marginalité urbaine).

Manche dynamique « à la rencontre »

Cette stratégie consiste à être en permanence en mouvement et aller « à la rencontre » pour demander aux gens croisés de l'argent. Nécessite une bonne condition physique pour maintenir le rythme de marche tout au long de la journée (« *Un sport de haut niveau, une usagère indiquait pouvoir faire 50 000 pas dans une journée* ») (Note ethnographique espace de la marginalité urbaine).

Manche dynamique avec demande particulière

Proche de la stratégie « d'aller à la rencontre » mais avec une demande plus précise : « *Et sinon il y a toujours " je dois aller dormir à l'Auberge de jeunesse", le refrain habituel. Autour de la gare, c'est beaucoup de la manche active, pour avoir 10 euros, ils disent que c'est pour acheter à manger ou aller à l'hôtel. Et puis les individus* »

*réclament des sommes conséquentes, ce n'est pas "donne ce que tu peux", mais plutôt "j'ai besoin de 7 euros pour prendre le train pour aller à Saint-Malo". Des personnes qui présentent assez bien, pas les stigmates de la rue, pas le genre SDF » (Travailleur social intervenant auprès du public précaire) ; ou bien **avec demandes très explicites d'échange de pièces contre un billet***

Les demandes d'échanges de billet contre pièces sont régulières. C'est plutôt une proposition de donner l'équivalent du billet, moins quelques euros contre le dit billet. C'est de toute façon nécessaire d'avoir de la monnaie pour aller voir les dealers. D'ailleurs, un bon nombre de commerces, dont beaucoup de bars, acceptent cet échange avec les usagers (Note ethnographique espace de la marginalité urbaine).

« Les usagers se retrouvent facilement emmerdés avec trop de pièces, qu'il faut arriver à transformer en billet, en 10 ou 20 euros. D'où la technique de demander d'aller au distributeur pour avoir un billet de 10. Il y a maintenant cette technique du "il me manque deux euros", et si tu n'as pas la monnaie, et il te donne les 8,90 et ils demandent de retirer 10 euros au distributeur. C'est hyper-courant et come cela on ne donne que 1,10 euros, et comme les gens maintenant n'ont plus de monnaie sur eux, c'est leur parade. Ils ont trouvé cette parade au "je n'ai pas de monnaie", c'est la technique du complément » (Travailleur social intervenant auprès du public précaire).

Manche dynamique aux abords des terrasses

En journée

Les terrasses des bars du centre-ville sont elles aussi bien concernée par les quêtes de monnaie. Il suffit de s'y installer en fin de journée pour un verre pour voir le défilé opérer (Note ethnographique espace de la marginalité urbaine).

En soirée

Davantage fréquentées en soirée, les terrasses sont un terrain apprécié d'autant plus que le reste de la ville devient désert. Il peut être difficile pour les clients de refuser, sauf lorsque les sollicitations sont multiples. Le recours à des applications téléphoniques de transfert d'argent peut être proposé.

« Beaucoup en soirée sinon sur les terrasses des cafés. C'est des équipes qui tournent toute la soirée, elles font le tour des terrasses, c'est un défilé, c'est presque dérangeant. Ça continue de s'amplifier. Tu peux avoir des sollicitations toutes les dix minutes. Ils utilisent aussi des applis pour faire des transactions, des applis de transfert instantané » (Travailleur social intervenant auprès du public précaire).

Un repli possible du public vers des squats

Le repli accru vers les squats constitue une autre explication possible à la baisse de visibilité du public précaire à Rennes. Plusieurs de ces habitats ont perduré de nombreux mois durant l'année 2024, probablement en lien avec le retour plus marqué d'un public de type « traveler » ou « punk à chien » (qui revendique un mode de vie alternatif). Certains de ces groupes mobilisent des techniques pour prouver l'occupation afin de retarder les expulsions, comme la présentation de factures ou de preuves de présence continue :

« Les personnes peuvent déployer des techniques d'occupation pour faire valoir leurs droits, rendant compliqué leur expulsion comme avoir une facture au nom de quelqu'un, une preuve d'occupation du lieu depuis un certain temps » (Note ethnographique espace de la marginalité urbaine).

Cette tendance n'avait pas été observée avec autant d'ampleur ces dernières années, où les publics précaires privilégiaient des formes d'habitat plus mobiles. Selon des professionnels de terrain, au moins quatre squats ont été identifiés en 2024 : un, déjà existant en 2023, est toujours actif ; deux autres sont encore occupés à ce jour, et un quatrième a été fermé récemment. Ces squats accueillent en général entre 5 et 10 personnes, souvent dans des immeubles abandonnés réinvestis progressivement.

« Il y a peut-être plus de replis vers des squats, des squats qui ont ouverts cette année et qui ont perdurés. C'est moins habituel. Il y a un squat qui était déjà là en 2023 et qui perdure cette année et trois autres cette année qui ont ouvert et qui ont pu durer plusieurs mois, il y en a un qui vient de fermer il y a peu. Et deux autres qui sont encore (...) Un repli sur des squats qui sont occupés par 5, 6 jusqu'à 10 jeunes. Des gros squats, des immeubles entiers, plusieurs appartements à l'abandon. Du coup, ils ont pu investir le couloir et la cage d'escalier et puis à s'étendre de plus en plus » (Travailleurs sociaux intervenant auprès du public précaire).

Diversité des modalités d'hébergement du public précaire

Les difficultés d'accès aux hébergements d'urgence sont complexes, en raison d'un engorgement des structures incitant peu les usagers à recourir au 115. Dans ce contexte, plusieurs d'entre eux en situation de grande précarité doivent se débrouiller pour trouver des solutions plus ou moins durables. Ces dernières sont multiples, et vont du simple carton et duvet installés sous un porche juste pour une nuit, à des campements de fortune dans des parkings souterrains ou locaux techniques, cages d'escalier d'immeuble, ou installation de tentes dans des endroits boisés de la ville, ou le long de la Vilaine. Dans les éléments relevés en 2024, on peut noter plusieurs installations de campements regroupant des migrants à la suite d'expulsions de gymnases occupés dans des parcs de la ville. Certains publics précaires ont pu à un moment donné venir se greffer à ces campements. Il est fréquent lorsque ces installations sommaires sont laissées sans surveillance, qu'elles soient évacuées sans que les personnes puissent récupérer leurs affaires ou bien fassent l'objet de vol.

L'hébergement solidaire est encore mentionné cette année comme solution : une personne qui parvient à avoir un logement peut choisir délibérément (ou sous la contrainte) d'héberger d'autres personnes en situation d'urgence :

« Il y a plusieurs jeunes qui ont accédé à un logement, par contre presque systématiquement dans ces logements, très rapidement ils hébergent et massivement. On se retrouve facilement avec des appartements, des petits appartements dans lesquels il y a 4,5 ou 6 personnes, avec cette volonté de proposer de mettre à l'abri, dès fois ça tient, d'autre fois ça part complètement en vrille. Des jeunes qui se donnent pour mission de proposer de l'hébergement, de proposer une alternative à l'hébergement d'urgence, une vraie solution de mise à l'abri » (Travailleurs sociaux intervenant auprès du public précaire).

Cocaïne : une présence accrue et des demandes de prise en charge en augmentation

Dans la continuité des cinq dernières années, le dynamisme du marché de la cocaïne en favorise l'accès à un vivier toujours plus élevé de consommateurs, dont les profils se diversifient.

Le constat est unanimement partagé par les professionnels intervenant auprès des publics usagers de drogues (aussi bien CAARUD que CSAPA), avec des consommations qui s'intensifient et tendent à se régulariser. Les répercussions sanitaires, somatiques et psychiques chez les usagers dont les consommations sont installées depuis plusieurs années se majorent : difficultés de sommeil, perte de poids, problèmes ORL chez les usagers qui ont des pratiques de prise nasale intensives, agressivité, majoration des troubles psychiques. Il y a surtout une difficulté importante à pouvoir réduire ou cesser les consommations et les CSAPA interrogés relèvent tous un accroissement des demandes d'accompagnement. Il y a également des personnes qui peuvent avoir des demandes plus urgentes de mise à l'abri quand elles n'ont plus la maîtrise de leur consommation. La temporalité est souvent complexe, à la fois pour les usagers qui sont dans des attentes immédiates, et aussi pour les centres de soins qui peinent à réduire les délais d'attente. Les files actives en CSAPA sont largement engorgées, et ne peuvent être étendues en raison de moyens humains et financiers non extensibles. En solution hospitalière, les places en service proposant des sevrages sont également limitées et soumises à des délais d'attente souvent longs.

Dans les demandes formulées au CSAPA, il est régulièrement indiqué que la cocaïne ne représente généralement pas le premier motif de consultation. Des personnes venant consulter en première intention pour une problématique d'alcool laissent apparaître une consommation de cocaïne sous-jacente, qui n'était pas perçue par l'utilisateur comme un problème :

« Et puis il y a une association quasi-systématique alcool et cocaïne. On le retrouve de façon plus importante cette année, des gens qui viennent voir pour l'alcool et on retrouve la cocaïne. Les patients nous disent que la cocaïne ce n'est pas un problème puisqu'ils disent en prendre que le samedi et le dimanche. Ils ont des petits troubles du comportement, des comportements paranos qui posent des problèmes dans leur entourage, et ils ne veulent rien entendre, ils viennent que pour l'alcool et la cocaïne n'est pas un problème pour eux. Il y a une liaison très forte entre alcool et cocaïne, certains patients ne vont chercher la cocaïne que lorsqu'ils sont alcoolisés » (Médecin intervenant en CSAPA).

Ce peut être aussi des patients qui faisaient l'objet d'un suivi depuis un moment en CSAPA, avec un traitement par agonistes opioïdes (TAO) mais qui vont basculer vers des consommations de cocaïne. Ce profil de patient initialement usager d'héroïne puis stabilisé est désormais systématiquement évoqué par les CSAPA interrogés, comme l'un des profils type des patients en difficulté avec une consommation de cocaïne :

« On remarque que chez pas mal de patients qui étaient sous TSO, l'arrivée de la coke a permis de sortir d'une espèce de dépression un peu chronique, de les ramener vers l'extérieur, de réinsuffler une dynamique, c'est ce qui permet une accroche. C'est assez paradoxal car c'est à la fois très positif et très négatif » (IDE intervenant en CSAPA).

La consommation de cocaïne entraîne de possibles et importantes répercussions somatiques. Des usagers peuvent arriver à l'hôpital en situation aiguë, soit pour des troubles cardiaques ou des situations d'overdose. Les constats de la Médecine légale vont également en ce sens avec une augmentation significative des patients dont le décès peut être en lien, entre autres, avec une consommation de cocaïne. Le nombre de décès est peu élevé (une dizaine de cas) : mais en augmentation par rapport aux années précédentes. Ces éléments sont à mettre en lien avec les taux de pureté très élevés de la cocaïne, qui majorent le risque d'intoxication aiguë¹⁹. Cela ressort des collectes de cocaïne effectuées dans le cadre de SINTES lorsque les usagers rapportent des effets indésirables vécus. Il y a quasi-systématiquement un lien entre le taux de pureté élevé et la description par l'utilisateur des effets révélant une intoxication aiguë.

« On a quand même après en avoir échangé avec les réanimateurs de nouvelles situations qu'on n'avait pas trop auparavant sur Rennes de situations d'overdoses avec de la cocaïne. Les usagers qui arrivent en réanimation. Les overdoses de cocaïne, on n'en voyait pas trop, le plus souvent c'était des overdoses d'opiacés, des patients sous métha, qui s'injectaient de l'héro ou du Skénan. Par contre, des overdoses de cocaïne, on n'en voyait pas, on en a vu quelques-unes en 2024 en réanimation. C'est nouveau » (Médecin intervenant en liaison hospitalière en CHU).

Hormis l'aspect sanitaire, les répercussions des consommations de cocaïne peuvent être sociales. Une consommation régulière peut avoir un impact financier conséquent, notamment chez les personnes précaires, et par ricochet des conséquences notables sur un ensemble d'éléments de sa vie :

« Dans les dommages aussi il y a tout ce qui est en lien avec les relations sociales autour. Les consommations de cocaïne viennent brouiller plein de relations interpersonnelles pour des personnes vulnérables, qui sont aussi prises dans des tourments de consommation mais aussi d'exploitation d'espaces, de leur fric aussi qui arrive par les curateurs, pas mal de relations qui sont biaisées avec des mises en danger à cause de redevances d'argent, beaucoup de chromes, de pressions, ça aussi ça vient avec cet usage assez régulier du produit » (Intervenant RdRD).

¹⁹ La cocaïne a notamment des effets toxiques cardio-vasculaires pouvant entraîner une puissante vasoconstriction.

Usage de cocaïne basée : une place prépondérante dans les consommations du public précaire

Dans la continuité des années précédentes, les usages de cocaïne basée continuent de s'intensifier et occupent une place prépondérante auprès des publics suivis par les CAARUD et à un degré moindre par les CSAPA. Dans les files actives des CAARUD en Bretagne, la part des usagers de cocaïne²⁰ représente une large proportion en comparaison des usagers d'opioïdes sous-représentés désormais. Le niveau de demande de pipes pour fumer la cocaïne basée auprès des CAARUD²¹ est, comme pour les années précédente, en très forte augmentation. En raison de cela, certaines structures sont amenées à limiter la délivrance, ou inciter à davantage de réutilisation, les demandes étant supérieures au stock²². Ce dernier doit être sans cesse renouvelé, entraînant des conséquences financières (les budgets des structures n'étant pas extensibles). Les demandes des usagers pour obtenir des filtres pour les pipes sont elles aussi très importantes et en forte augmentation.

Cette année encore, la majorité des pratiques de basage se font à l'ammoniaque, même si on relève une part croissante d'usagers basant au bicarbonate, moins nocif que l'ammoniaque²³. Il y a toujours des habitudes de pratiques qui perdurent et qu'il est difficile de changer (les vapeurs d'ammoniaque faisant souvent partie du rituel de consommation). Baser la cocaïne avec du bicarbonate demande une grande précision et est moins aisé à réaliser quand l'utilisateur transforme régulièrement de petites quantités de cocaïne, plutôt qu'une quantité plus importante en une seule fois. Enfin certains consommateurs peuvent alterner entre les deux, pour des raisons de temporalité :

« Ils ont bien entendu [les usagers] que c'était plus risqué avec l'ammoniaque. C'est plutôt une question de rapidité, quand ils ont très envie, la première prise, ils vont la faire en basant à l'ammoniaque, pour que ce soit plus vite fait, le bicarbonate c'est quand ils auront plus de temps » (IDE intervenant en CSAPA).

Les répercussions des consommations de cocaïne basée sont multiples, notamment des dégradations bucco-dentaires et des problèmes pulmonaires en raison de la combustion. Les demandes d'accompagnement en CSAPA sont unanimement indiquées comme étant en augmentation. En termes de profils d'usagers, on relève que les consommations de cocaïne basée ne se limitent pas au public précaire. Lentement la pratique s'étend à d'autres publics insérés :

« En termes de file active dans les gros mouvements, ce qu'on repère, mais c'est déjà décrit depuis plusieurs, et ça ne fait que monter, et ça continue, c'est la montée en charge des demandes pour la cocaïne et notamment cocaïne basée. Le constat est assez général. Ce qui est troublant c'est qu'on trouve de plus en plus des gens insérés. Les gens peuvent avoir une activité, pas que le profil marginalisé à contrario de ce qu'on pouvait observer dans le passé. C'est une modification des profils d'usagers » (Médecin intervenant en CSAPA).

²⁰ À la fois sniffée, injectée et inhalée, les usagers de cocaïne vus en CAARUD ont rarement un seul mode de consommation.

²¹ La délivrance de pipe est également assurée par un nombre important de CSAPA, et également par des pharmacies partenaires des CAARUD.

²² Des ruptures de stock sont également à relever au niveau de certains fournisseurs qui n'arrivent plus à répondre à l'ensemble des demandes nationale. Les demandes des CAARUD peuvent être placées sur liste d'attente.

²³ L'inhalation de l'ammoniaque peut provoquer de la toux, des nausées des vomissements, une irritation des voies respiratoires.

Des usages d'opioïdes qui deviennent secondaire

Stabilité des usagers d'héroïne vus en CAARUD

Comme indiqué dans les précédents récents rapports, la proportion d'usagers d'héroïne est moins prégnante dans les files actives des CAARUD (la cocaïne occupant désormais une place plus importante). Il y a toujours des usagers d'opioïdes souvent de longue date. Malgré une baisse flagrante du prix de vente, il n'y a pas d'augmentation de nouveaux consommateurs. La qualité de l'héroïne, plutôt faible, n'incite pas de nouveaux consommateurs potentiels : en recherche d'effets puissants, ils préféreront se tourner vers la cocaïne. Peu de décès en lien direct avec l'héroïne sont relevés²⁴. Il y a sans doute plusieurs facteurs explicatifs à cela : tout d'abord une relative faiblesse de la concentration de l'héroïne en circulation ; et d'autre part un niveau de délivrance important de naloxone en CAARUD et en CSAPA.

Encadré 3. Des résistances encore importantes concernant les pratiques de filtration chez certains usagers injecteurs

Plusieurs CAARUD interrogés évoquent une résistance assez importante chez une partie de leurs usagers quant à l'utilisation de filtres lors de la préparation avant injection de drogue. Les propositions en matériel de filtration sont multiples, mais les usagers privilégient l'utilisation de filtres coton dans une perspective de pouvoir les réutiliser s'ils viennent à manquer de produit. Il s'agit de ce que les usagers nomment « faire les cotons ». Les cotons ayant servis à une première filtration seront de nouveaux dilués pour récupérer une infime partie qui aurait été filtrée. Les filtres cotons ne permettent pas suffisamment de réduire la présence de poussière ou autres éléments indésirables dans la préparation contrairement à d'autres filtres. Il y a aussi la crainte infondée de perdre une partie du produit au moment de la filtration :

« Il y a aussi toujours la croyance tenace que si on filtre il y aura moins de produit actif, alors qu'en fait il faut essayer, et après ils ne peuvent pas faire les cotons. Faire les cotons c'est très tenace comme pratiques. Et puis si la préparation est plus claire, c'est qu'il n'y a plus tous les excipients, mais ils ne sont pas convaincus et ont du mal à faire le lien » (Intervenant RdRD).

Des traitements par agonistes opioïdes (TAO) hors protocole thérapeutique de moins en moins évoqués

Les consommations d'opioïdes étaient davantage marquées il y a une dizaine d'années, à la fois pour l'héroïne et les TAO hors protocole thérapeutique. L'accès à la buprénorphine haut dosage (BHD) et à la méthadone demeure toujours possible sur le marché de rue dans les pôles urbains tels Rennes ou Brest, mais également dans des villes plus secondaires comme Vitré ou Fougères. Les usages de Subutex® ou de méthadone hors protocole thérapeutique sont moins évoqués actuellement, et semblent être des pratiques qualifiées par les usagers de « dépanne » pour pallier l'absence d'héroïne ou bien faute de moyen financier suffisant pour acheter autre chose.

Concernant d'autres opioïdes (hors TAO), le sulfate de morphine (Skénan®) est de moins en moins prisé par les usagers (mis à part ceux qui ont des prescriptions médicales et finalement des usages relativement conformes). La circulation sur le marché de rue semble être très réduite. Aucune mention de prix n'a pu être relevée en 2024.

²⁴ Les décès en lien avec consommation d'opioïdes sont plutôt à relier à de la Méthadone, et le plus fréquemment avec d'autres consommations (e.g. alcool et benzodiazépines).

Les consommations de fentanyl²⁵ font l'objet d'assez peu d'observations, et sont circonscrites principalement auprès de la population géorgienne. Aucun élément sur l'éventualité d'un marché de rue n'est relevé. Cette population peut parvenir dans certains cas à obtenir des prescriptions médicales (de plus en plus difficiles à obtenir). Durant l'année 2024, le détachement de l'Office central de lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique (OCLAESP) à Rennes a démantelé un réseau de trafiquants d'ordonnances falsifiées à l'échelle de plusieurs départements bretons impliquant une quinzaine de personnes issues de la communauté géorgienne. Ces personnes obtenaient ainsi des boîtes de Fentanyl en pharmacie.

Enfin, les opioïdes de niveau 3 (e.g. oxycodone, oxynormo...) font l'objet d'assez peu d'usages hors protocole thérapeutique. La seule exception concerne certains usagers des Côtes d'Armor (22) suivis par le CAARUD. Cela ne représente pas une nouveauté : il s'agit souvent d'usager au profil déjà avancé en âge et injecteur de longue date qui parviennent à obtenir des prescriptions médicales :

« C'est toujours les mêmes personnes, profil d'usagers injecteurs assez âgés, plus de 40 ans, et qui ont très peu d'autres pratiques de consommation, elles consomment la même chose depuis des années. C'est toujours plus ou moins les mêmes quantités, dès fois c'est plus, des fois c'est moins, mais globalement une régularité dans les consommations. Ça ne bouge pas. Il y a une stabilisation du fait qu'il n'y a pas de difficulté à obtenir des prescriptions dans le coin » (Intervenant RdRD des Côtes d'Armor).

Stabilité des files actives pour TAO en CSAPA

Les files actives dans les CSAPA de patients suivis pour TAO sont stables. Il y a des inclusions de nouveaux patients mais d'un volume peu important, sans constance au fil de l'année. Dans les nouvelles inclusions, sont identifiées celles de patients bénéficiant déjà d'un traitement mais venant d'un autre département ou d'une autre région, ou bien encore des patients longuement suivis, stabilisés, perdus de vue mais qui reviennent suite à une rechute.

Les patients font ainsi majoritairement l'objet d'un suivi de longue date. Certains professionnels parlent de « patients chronicisés », qu'il est compliqué de pouvoir relayer en médecine généraliste faute d'une offre médicale suffisante, ou bien parce que les personnes présentent d'autre part des troubles psychiques. Physiquement cette population vieillissante bien stabilisée par rapport à l'héroïne se dégrade lentement en raison, pour certains, de consommations d'alcool ou de benzodiazépine.

« Au niveau du reste des prises en charge, c'est assez similaire on n'a pas une grande différence, on n'a pas beaucoup de demandes en plus, ni en moins, c'est équilibré. On a des nouveaux sur le centre méthadone mais on a aussi beaucoup de patients chroniques, des patients qu'on ne peut pas relayer car ils ont des troubles psychiatriques et on doit les conserver dans notre file active (...). Certains restent très longtemps, on a des personnes très vieillissantes et c'est très compliqué, sous TSO. On les voit se dégrader progressivement. La situation somatique peut être préoccupante. Et puis il peut y avoir des consommations d'alcool, des prises de benzos » (Médecin intervenant en CSAPA).

Encadré 4. Patients suivis en CSAPA avec des difficultés suite à des prescriptions de médicaments opioïdes antalgiques

Depuis 2022, les CSAPA interrogés rapportent unanimement une présence dans leur file active d'une part non négligeable de patients ayant eu des prescriptions de médicaments opioïdes antalgiques. Il s'agit de prescriptions initiales post-opératoires ou bien pour des douleurs chroniques. Le profil des patients est variable. Il s'agit le plus fréquemment de personnes insérées, souvent âgées de plus de 40 ans. Les prescriptions peuvent se prolonger dans le temps (plusieurs années pour certains). Les patients sont orientés en CSAPA soit le médecin traitant ou bien par les centres d'évaluation et de traitement de la douleur (CETD). Ce constat se confirme en 2024 sans qu'il y ait une augmentation significative. Comme indiqué dans le précédent rapport, c'est aussi parce que les CSAPA sont bien repérés comme spécialiste de la prise en charge de ce type de patients.

²⁵ La crainte d'une circulation possible de Fentanyl vendu comme étant de l'héroïne est très tenace chez les usagers d'héroïne. Cette crainte est souvent amplifiée lorsqu'ils ressentent des effets plus forts que ceux habituels, supposant la présence de Fentanyl en produit de coupe. Cette crainte est généralement infondée.

Usages et usagers de drogues dans les espaces festifs

État des lieux de la scène électro-alternative en 2024

Courant 2023, une tentative de conciliation entre Préfecture, Parquet et *Sound System* a été tentée afin de diversifier les lieux de rassemblements et d'éviter les désagréments sonores répétés pour les mêmes populations riveraines. Une proposition de consensus a été faite par l'identification de plusieurs zones ou terrains sur lesquels les rassemblements pouvaient se tenir. Ceci impliquait le dépôt en amont en Préfecture d'une demande d'organisation d'une *free party*. Or cette démarche allait à l'encontre de « l'esprit » du mouvement électro-alternatif, si bien que rien de la sorte n'a été mis en place. Avec le changement de préfet début 2024, un positionnement plus répressif a été clairement annoncé et assumé, estimant que le dialogue était impossible avec les organisateurs. Des annonces de mesures de dissuasion à l'encontre des organisateurs et des participants ont été formulées en cas de non-respect des interdictions. Malgré cela, les *free parties* se sont succédées régulièrement tout au long de l'année, quasiment tous les week-ends, réparties sur l'ensemble du territoire, et dans les départements limitrophes, malgré la régularité des arrêtés Préfectoraux interdisant leur organisation et le transport de matériel d'amplification sonore à cette fin.

Dans ce déroulement de l'année, on peut noter l'organisation de quelques événements étalés sur trois jours²⁶ au lieu de deux. C'est d'ailleurs lors de ces événements de trois jours, qui amènent la présence de beaucoup de participants, que l'on peut relever le niveau le plus important de verbalisations. Toutefois, plus de week-end sans rassemblement sont notés cette année (8 en 2024 vs 5 en 2023). Quelques événements ont par ailleurs été avortés en amont de leur déroulement par les forces de l'ordre ou bien par des riverains mécontents²⁷.

L'action répressive s'est ainsi progressivement déployée, avec la présence systématique des forces de l'ordre et de nombreuses verbalisations (notamment des PV pour incitations au tapage nocturne, participation à une manifestation festive interdite ou stationnement gênant). Il y a eu à plusieurs reprises dans l'année des organisations de manifestives²⁸ en journée (à Brest, Rennes ou Quimper par exemple). Les teuffeurs témoignent ainsi de leur lassitude des interventions trop fréquentes des forces de l'ordre.

En février, lors d'une *free party* organisée en Forêt de Lanouée (56), une première vague d'intense verbalisations a été effectuée (250 plaintes pour incitation au tapage nocturne – 600 participants présents). Les saisies de matériel de sonorisation sont également assez régulières.

L'organisation d'un teknival illégal sur l'aéroport de Pluguffan à Quimper (29) du 30 mars au 1^{er} avril rassemblant plus de 10 000 personnes tout au long du week-end marque un point culminant en termes de verbalisation : 9 320 personnes verbalisées (135 €) ; 430 PV pour stationnement gênant. La semaine suivante, lors d'une soirée à Saint-Congard (56), 400 personnes ont été verbalisées (1 500 participants).

Le contexte répressif est le même dans des départements limitrophes : Blain (44) en août : 600 contraventions pour incitation/complicité au tapage nocturne (1 500 participants) ; Château-Gontier-sur-Mayenne (53) : 677 amendes pour non-respect de l'arrêté préfectoral interdisant les rassemblements festifs à caractère musical (1 000 participants).

Un autre événement marquant de l'année, au caractère inédit, s'est déroulé lors d'une *free partie* organisée à Brie (35) près de Janzé du 1^{er} au 3 novembre, rassemblant plus de 4 000 participants. Les façades installées dans un hangar clos ont entraîné des nuisances sonores jusque dans des habitations de gens du voyage installées à proximité du lieu. Ces derniers, dès le début de la deuxième soirée, sont intervenus de manière plutôt agressive afin d'interrompre le rassemblement, sans volonté de négociation avec les organisateurs. Des scènes d'affrontement particulièrement brutales ont été constatées (jets de projectiles et utilisation

²⁶ Voir annexe 2.

²⁷ Par exemple en novembre à Plonévez-Porzay (29), le rassemblement est avorté en amont et le matériel de sonorisation sera saisi ; même chose à Bourgbarré (35) en décembre.

²⁸ Ce terme est la contraction du terme manifestation et du terme festif, et désigne une manifestation revendicative mais opérée selon un mode de défilé festif avec diffusion de musique techno amplifiée sur des chars en mouvement.

d'objets contondants). Une quinzaine de teuffeurs ont été évacués d'urgence vers le CHU de Rennes (mobilisation de 90 gendarmes ainsi que 80 pompiers et 40 véhicules de secours). Près de 500 PV pour participation à une manifestation interdites ont été dressés. Cet événement a eu un impact sur l'organisation de *free party* ultérieures : peu de rassemblements par la suite en Ille-et-Vilaine, notamment pas d'organisation du « traditionnel » Trans'Off en marge du festival des Trans'Musicales début décembre²⁹. Beaucoup de matériel a été saisi et une crainte s'est installée chez les organisateurs.

Kétamine : une phase « haute » de diffusion

Le rapport précédent exposait plusieurs phases de diffusion en Bretagne de la kétamine en contexte festif électro-alternatif depuis une vingtaine d'années. Actuellement, il s'agit d'une phase de diffusion haute : disponibilité accrue avec prix orienté à la baisse, élargissement des variétés de kétamine proposées à la vente³⁰, et forte extension des profils de consommateurs. Des usagers peuvent, en effet, délaisser certains produits qui jusque-là étaient abondamment consommés au profit de consommations qui vont se centrer sur la kétamine. C'est une forme de renouvellement générationnel : les usagers des années 2020, ne sont plus les mêmes que ceux des années 2010. Les consommations sont moins marquées par les psychostimulants amphétaminiques empathogènes³¹.

« La kétamine toujours skyrocket... ça reste un point central en termes de consommation, sur l'espace free party. Il y a des générations où l'ecstasy c'était un peu la base, il n'y avait que cela, il y a 10 ans. C'était normé pour l'époque, et maintenant si on prend les mêmes âges, les primo consommateurs ils se tournent plus vers la kétamine ou la cocaïne, parce que c'est plus ancré dans l'époque et dans la disponibilité » (Intervenant RdRD festif).

Les années précédentes, les intervenants de RdRD présents en contexte festif évoquaient une augmentation importante et quasi-systématique des prises en charge de personnes suite à des consommations trop importantes de kétamine (souvent en situation de k-hole³²). Ce constat est moins marquant en 2024 mais traduit, par contre, une meilleure auto-gestion des consommations et une forme de banalisation des usages de kétamine. Le k-hole devient un événement ordinaire :

« On aligne moins les gens sous le stand en mode Ferrero Rocher³³ sous kétamine. Cette année on avait rarement plus de deux-trois personnes à la fois même au plus fort de la soirée. Peut-être une meilleure gestion des consommations, ou alors une banalisation du k-hole avec des gens qui ne voient même pas l'intérêt de ramener des personnes en k-hole sous le stand de RdR, car ils sont comme ça tous les week-ends. Il y a une banalisation du k-hole qui devient une routine tous les week-ends » (Intervenant RdRD festif).

L'espace de consommation de la kétamine est désormais largement ouvert à d'autres espaces que celui de la *free party*. Encore assez peu présente sur des rassemblements musicaux généralistes, la kétamine l'est davantage lors des rassemblements électro de toute nature (autres que *free party*), et se retrouve consommée également lors de soirées privées. La présence de la kétamine est également attestée lors des soirées dans les bars du centre-ville de Rennes avec des possibilités fréquentes d'achat à la sauvette au sein de cet espace festif :

²⁹ La dernière fois que ce fut le cas c'était en 2020 pendant la période COVID.

³⁰ De nouvelles appellations de kétamine sont relevées en 2024 montrant une modification du marché (voir section sur le trafic de kétamine).

³¹ Le rapport 2023 relevait déjà ce qui pouvait être qualifié d'une sorte d'essoufflement autour des consommations d'ecstasy.

³² État dissociatif sévère causé par une surdose de kétamine, se traduisant par une perte de connaissance.

³³ Les usagers sont enveloppés dans une couverture de survie leur donnant ainsi l'apparence d'une papillote (ou celle d'un chocolat Ferrero Rocher).

« Un petit peu sur les Vieilles Charrues, un peu, c'est à la marge. Par contre en free et en festival électro, vraiment beaucoup. Dans beaucoup de soirées privées, la kétamine est présente et ça consomme. Ça a vraiment cheminé. Il y a une telle banalisation du produit que les usagers l'amènent vers d'autres cadres festifs » (Intervenant RdRD festif).

Les autres consommations relevées en contexte festif

Une diffusion importante de la cocaïne dans de multiples contextes festifs

En contexte festif, la cocaïne est certainement le produit le moins affilié à un groupe spécifique d'usagers Sa présence est relevée aussi bien en soirées festives privées, qu'en sortie en bar ou discothèque, en festival généraliste et également en contexte électro-alternatif. Les distributions de Roule-ta-Paille (RTP) et de flacons de sérum physiologique sont très importantes lors des rassemblements au sein desquels il y a un espace de prévention³⁴. Le profil des usagers est très varié notamment en termes de classe d'âge. Lors de festivals électro légaux, le profil des usagers qui viennent prendre des RTP peut s'étaler de la fin de la vingtaine jusqu'à des usagers de 30 ou 40 ans. Lors d'un événement comme le festival des Trans'Musicales à Rennes qui accueille un public souvent très assidu depuis de nombreuses années, des usagers quinquagénaires viennent spécifiquement sur le stand de prévention avec cette demande.

Une stabilité de la diffusion des cathinones en contexte festif

La diffusion de cathinones en contexte festif continue à se développer sans constat d'une accélération particulière. Les principaux espaces de diffusion sont les clubs électro ou les festivals légaux, auprès d'un public de « connaisseurs ». En contexte *free party*, la diffusion reste encore très limitée. Comme cela a déjà été indiqué, les consommations sont aussi moins tournées vers les psychostimulants amphétaminiques :

« Les cathinones, ça ressort plus sur les festivals légaux. Pas sur du festif free party. Ce n'est pas les vieux teuffeurs, ou alors plus les jeunes teuffeurs un peu branchouille, citadin, ce côté amateur de club. Peut-être plus friqué. Dire que tu prends de la 3, dans un milieu où tout le monde prend de la ké, ça peut faire bizarre, alors qu'en club, c'est plus banalisé. C'est plus l'image du nouvel ecsta » (Usager de l'espace festif électro, consommateur assumé de cathinones)

Il y a aussi chez les usagers encore de la méfiance vis-à-vis de ces produits, et une incertitude sur la nature des molécules en circulation. Les usagers évoquent fréquemment la « 3 » alors que les possibilités réelles d'accès à de la 3-MMC sont réduites depuis l'interdiction de vente aux Pays-Bas en 2021. Les quelques analyses SINTES portant sur de la 3-MMC consommée en contexte festif ont montré une non-conformité : il s'agissait en fait de 2-MMC³⁵. D'autres cathinones peuvent également être consommées en contexte festif ; c'est le cas de la 3-CMC, de la 3-FEA ou bien encore de la NEP (N-ethylnorpentedrone).

Protoxyde d'azote : une présence liée à la taille des rassemblements

La présence de protoxyde d'azote en contexte de *free party* est surtout liée à la taille du rassemblement. Il y a une probabilité plus importante de la présence d'un stand de vente de ballons de protoxyde d'azote lorsque l'événement rassemble un nombre significatif de participants. Lors des événements plus confidentiels en taille, la présence d'un stand de protoxyde d'azote est plus aléatoire. Il y a aussi une volonté plus importante de la part des organisateurs de réguler les ventes, les vendeurs étant souvent non affiliés directement au mouvement électro-alternatif. Lorsqu'il y a un stand de vente, c'est principalement avec des grosses bonbonnes métalliques (la présence de petites bonbonnes ou de cartouches individuelles est moins relevée qu'il y a quelques années). Le phénomène « protoxyde » en contexte festif est moins massif en 2024 qu'il y a plusieurs années :

³⁴ C'est le cas également sur l'espace festif informel du centre-ville de Rennes.

³⁵ Le constat est le même en contexte de pratique du *chemsex*, les usagers ne parviennent plus à acheter de la 3-MMC. Les sites de vente proposent principalement de la 2-MMC ou de la 2-CMC.

« C'est variable en fonction de la taille de l'événement. C'est omniprésent sur des événements de moyenne ampleur à plus grande ampleur, il y aura toujours un ou deux stands, mais c'est moins qu'il y a 2-3 ans (...) Pour le proto c'est des gens qui viennent de l'extérieur pour faire leur stand et qui se barrent, d'où le holà des organisateurs, avec sur les infos line "pas de ballons", ça revient régulièrement. Il y en aura toujours mais sur des petits événements il y en aura moins, soit parce que c'est plus difficile d'avoir les informations, soit c'est moins rentable pour eux. Pour les grands stands ce sera sur les gros événements. On ne voit plus que des grandes bonbonnes sur les stands, plus de petites cartouches ou de petites bonbonnes, ou alors ça se fait dans les voitures, sur les stands que des grosses bonbonnes ou rien » **(Intervenant RdRD festif)**.

Les rassemblements festifs informels du centre-ville de Rennes

Depuis 2023, la fréquentation de l'espace festif informel du centre-ville reprend un peu d'ampleur, mais elle demeure encore erratique. Les terrasses des bars sont régulièrement remplies mais passé 1h du matin, l'espace public se vide. Les rassemblements informels au-delà des espaces commerciaux sont beaucoup plus rares. Ce type de rassemblement se déroule notamment en septembre lors de la rentrée universitaire et disparaît durant l'automne et l'hiver. La diffusion de musique amplifiée avec des enceintes qui pouvaient rameuter du monde est aussi devenue une rareté. Les autres lieux possibles de rassemblements informels plus éloignés de l'hypercentre ne sont guère plus fréquentés³⁶ :

« On ne retrouvera jamais les niveaux antérieurs de fréquentation de 2018-2019 et encore plus loin dans le temps. Mais il y a quand même de nouveau une fréquentation de l'espace public par les jeunes, les étudiants reviennent aussi. Il y a eu quand même 3-4 soirées avec des gens sur la place, on a demandé aux gens de se pousser pour pouvoir garer le camion. On n'avait pas vu cela depuis très longtemps (...) C'est quelque chose qui revient, c'est arrivé deux fois, ce n'était pas arrivé depuis 2018 sur la place des Lices. Il y a ce retour du festif, de la fête, dans son bon côté des choses, les gens sont contents d'être là » **(Intervenant prévention-RdRD espace festif informel de Rennes)**.

En 2024³⁷, la présence du public précaire au sein de l'espace public en soirée est plus marquée. Le public ne va pas forcément venir se mêler aux noctambules mais profite de la présence d'acteurs de prévention et de réduction des risques pour venir chercher furtivement une présence sociale capable d'apporter une écoute, et secondairement pouvoir accéder à du matériel de RdRD. Des demandes de kits base, et de feuilles d'aluminium sont fréquentes, et dans une moindre mesure du matériel d'injection, marqueurs de consommations de public en situation de précarité. Les acteurs de prévention avaient davantage l'habitude de distribuer des éthylo-tests, des préservatifs ou des bouchons d'oreille à un public jeune. C'est une modification importante à la fois du public accueilli et de l'activité de délivrance de matériel de RdRD.

³⁶ C'est ce qui est constaté par les intervenants lors de leurs maraudes.

³⁷ Constat déjà relevé en 2023.

Autres phénomènes marquants

Kétamine et dommages sanitaires : davantage de patients suivis en CSAPA

Depuis 2022, davantage de patients font l'objet d'un suivi en CSAPA pour une problématique en lien avec une consommation de kétamine. La plupart du temps, il s'agit de profils plutôt jeunes (moins de 25 ans) présentant des troubles somatiques, répercussions de consommations régulières et importantes de kétamine³⁸. Les patients peuvent être vus en première intention dans des services médicaux (urologie ou néphrologie, ou suite à un passage aux urgences médicales) et font l'objet d'une orientation d'abord en consultation jeunes consommateurs (CJC) puis en CSAPA. Les patients sont plutôt dans la préoccupation de traiter les conséquences somatiques sans intention d'arrêter les consommations de kétamine. Le phénomène n'est pour le moment pas massif, mais il tend à se densifier. En 2024, l'ensemble des CSAPA interrogés rapporte la présence de patients de ce type³⁹ dans des volumes encore peu importants (de seulement quelques patients à une vingtaine selon les centres de soin interrogés) :

« On a de plus en plus de consultations pour de la kétamine, des jeunes femmes notamment. Des profils un peu anxieux, carencés, et puis avec des atteintes vésicales. Des profils assez lourds, plusieurs situations complexes. Ça représente en volume plus d'une dizaine de patients, on n'est pas sur un phénomène massif. Pas d'intention d'arrêter la consommation, mais plus dans la volonté de traiter les conséquences somatiques (...) La porte d'entrée c'est plutôt les services d'urologie ou de néphro et les patients ne font pas le lien entre prise de kétamine et atteinte somatique » (Médecin intervenant en CSAPA).

On peut estimer que ce phénomène est pour le moment encore sous dimensionné en CSAPA. Toutes les personnes potentiellement vues par des services médicaux ne font pas par la suite l'objet d'une orientation et d'un suivi en CSAPA. Par ailleurs, il est relevé que les troubles sanitaires vécus par les personnes peuvent intervenir rapidement même après seulement quelques mois de consommation. Il semble y avoir une « accroche » assez rapide avec la kétamine et un phénomène d'accoutumance amenant les personnes à augmenter de manière importante les quantités consommées :

« On relève une augmentation d'arrivées aux urgences de patients avec de la kétamine, ils sont difficiles à envoyer en suivi, ils arrivent en situation aiguë et ils sont difficiles à suivre après, beaucoup parce que c'est des jeunes et ils n'arrivent pas à se projeter dans la symbolique toxicomane (...) Mésusé et avec des conséquences dramatiques sur le plan urinaire, c'est ultra-addictif, ça fait maigrir, les gens ne mangent plus, ça donne des troubles de la mémoire, ça détruit les voies biliaires. On a des patients qui arrivent pour des jaunisses, qui s'abiment les voies biliaires et le foie sans le savoir sur des 6 mois, 7 mois de consommation, qui sont étonnés d'arriver aux urgences pour des jaunisses. La prise en charge est complexe sur le plan addicto car les personnes ne veulent pas de suivi » (Médecin intervenant en liaison hospitalière en CHU).

Pour une partie des personnes qui arrivent en CSAPA et qui font l'objet d'un suivi, les consommations semblent s'inscrire dans une volonté d'automédication, d'avoir des effets anesthésiants. La kétamine se substitue à un traitement anxiolytique, laissant à penser que les personnes sont dans des situations de souffrances psychiques qui ne sont pas perçues, ainsi que dans l'illusion qu'elles sont dans une forme de contrôle de leur consommation. Cela complexifie le suivi en addictologie :

³⁸ Consommée de manière régulière, avec des quantités assez importantes, la kétamine entraîne des troubles somatiques sur la sphère urinaire et rénale (inflammation de l'arbre urinaire, des reins, et de la vessie), des douleurs abdominales (« k-cramps »), des maladies du foie.

³⁹ En 2023, tous les CSAPA n'étaient pas confrontés à ce phénomène.

« Les usagers vont aller plus vite dans le plus loin, dans le plus fort des consos, sans idée de faire une pause de quelques jours. C'est plutôt : je vais consommer toute la semaine pour pouvoir rester dans un état stable. Ça va vite haut et très souvent il y a une sorte d'indifférence qui complexifie la prise en charge, une anesthésie, des gens avec les émotions complètement rabotées quand tu les vois en entretien. C'est d'un plat. Dans la description de l'effet du produit, c'est bien cela, c'est anesthésiant, très dissociatif. Le réel est trop compliqué pour les usagers, hyper lourd, les angoisses sont ingérables » (IDE intervenant en CSAPA).

Toujours en termes de conséquences sanitaires, plusieurs cas de décès (au moins cinq) en lien avec de la kétamine ont pu être rapportés par la médecine légale. Jusqu'à présent, il n'y avait pas de décès de ce type. Les décès sont à mettre en lien à une prise massive de kétamine entraînant un phénomène de perte de connaissance (k-hole) doublée d'une position inadaptée (par exemple la tête fléchie) pouvant entraîner des complications respiratoires jusqu'à un possible décès⁴⁰.

L'analyse de drogues en Bretagne (en complément du dispositif SINTES)

Encadré 5. Présentation de Lab'Synth – analyse de drogues en Bretagne

Lab'Synth est un laboratoire d'analyse de substances psychoactives en Bretagne, actif depuis mars 2024 et mis en place dans le cadre d'une mission de réduction des risques (RdRD). Porté par l'association Addictions France et financé pour 3 ans par l'ARS Bretagne et la MILDECA, le laboratoire dispose d'un spectromètre infrarouge permettant des analyses qualitatives et semi-quantitatives des substances psychoactives.

Dans ce cadre, Lab'Synth intervient à la fois en milieu festif et au sein des quatre CAARUD de Bretagne. En collaboration avec le collectif Orange Bleue, il participe à 10 événements festifs par an, où des analyses de substances sont réalisées pour sensibiliser les usagers aux risques associés. Par ailleurs, le laboratoire intervient également chaque mois dans les quatre CAARUD de Bretagne, où il effectue des analyses et conduit des entretiens de RdRD pour accompagner les usagers dans la gestion des risques liés à leurs consommations.

Durant ces six premiers mois d'activité en 2024, 84 analyses de drogues ont été réalisées par Lab'Synth (essentiellement auprès des CAARUD de Rennes et de Brest). Dans les demandes d'analyse des usagers, deux produits ressortent très largement :

- la cocaïne (27 analyses, soit 34 %) ;
- la kétamine (22 analyses, soit 25 %).

Il s'agit des deux produits sur lesquels se concentrent une partie importante des informations recueillies dans le cadre de TREND. Ces demandes d'analyses spécifiquement sur ces deux produits sont le reflet des consommations et témoignent des interrogations que peuvent avoir les usagers. La cocaïne est aussi un produit pour lequel les demandes d'analyse dans le cadre de SINTES sont importantes. Il est intéressant de relever que les demandes pour analyser de la kétamine sont faites par des usagers qui ne fréquentent habituellement pas les CAARUD. Cette possibilité de pouvoir faire analyser son produit avant consommation permet d'attirer un nouveau public (la kétamine est assez rarement consommée par les usagers des CAARUD).

D'autre part, 10 analyses d'héroïne ont été réalisées, 9 analyses de comprimés d'ecstasy, le reste se répartissant sur des Nouveaux Produits de Synthèse (notamment des cathinones 3-CMC, 2-MMC⁴¹). Globalement les produits analysés sont conformes à ce qu'ils étaient supposés être. Les résultats sont très proches de ce qui est relevé au travers des analyses entrant dans le cadre de SINTES.

⁴⁰ En contexte festif, une personne faisant un k-hole sera prise en charge par les intervenants de RdRD qui mettront la personne en PLS pour éviter justement que les voies respiratoires soient obstruées.

⁴¹ Comme pour la kétamine, les consommations de cathinones sont marginales en CAARUD.

Concernant la cocaïne, la moyenne de l'estimation du taux de pureté est supérieure à 80 %. Sur les 27 analyses, 21 n'avaient pas de produit de coupe. Pour les 6 échantillons avec présence de produits de coupe, est relevé la présence de phénacétine, de paracétamol ou de mannitol, ou encore de propylène de glycol. Les analyses SINTES de cocaïne présentent régulièrement une absence de produit de coupe (sur les 12 analyses effectuées en 2024, seuls deux échantillons avaient des produits de coupe ; les taux de pureté variaient de 80 à 100 %). Face à de tels taux de pureté, les usagers sont souvent déconcertés et tendent à remettre en cause la fiabilité des résultats. Ils considèrent généralement que la survenue d'effets indésirables ou inhabituels est liée à la présence d'un produit de coupe venant altérer les effets.

Concernant la kétamine, l'ensemble des échantillons analysés présentait une estimation de pureté supérieure à 90 %. Quatre analyses de kétamine entrant dans le cadre de SINTES ont révélé des taux de pureté allant de 92 à 100 %.

Concernant l'héroïne, les échantillons analysés mettaient en évidence une estimation de pureté inférieure à 10 %. Les produits de coupe sont le paracétamol et la caféine. Dans deux analyses d'héroïne entrant dans le cadre de SINTES figuraient des taux de pureté respectivement de 11 % et de 8 % (avec les mêmes produits de coupe).

Annexes

Annexe 1. Contributions et remerciements

Nous souhaitons remercier, cette année encore, les différentes personnes qui ont participé de près ou de loin, durant tout l'exercice, à la collecte des informations nécessaires à la réalisation de ce rapport et qui ont accepté de répondre aux nombreuses questions, parfois intrusives de notre part.

Le dispositif TREND s'appuie sur **des personnes ressources** sans lesquelles l'observation et l'analyse seraient impossibles ; qu'elles en soient ici très sincèrement remerciées.

Les professionnels du champ socio-sanitaire, de la prévention et de la réduction des risques

Maxime Alexandre	Service de Médecine légale (CHU Rennes)
Marie Genries	SEA 35 - Puzzle Accueil de jour (Rennes)
Alexia Marcel	Association Benoît Labbre – CHRS (Rennes)
Anne Robin	Réseau Louis Guilloux, Centre Médical
Raphaël Pangui	CSAPA de Rennes/CHU Rennes (ELSA)
Alyssia Colson	Addictions France ; laboratoire Lab'Synth

Les professionnels intervenants dans les quartiers prioritaires de la ville de Rennes

Le Relais SEA 35, Quartier le Blosne ; Quartier Cleunay-Saint Cyr ; Quartier Villejean ; Quartier Maurepas ;
Équipe d'appui péri-urbain.

Les Professionnels du champ de l'application de la loi

Fabrice Porcon	DIPN 35, brigade des stupéfiants
Estelle Tougait	Parquet de Rennes
Équipe de la Section de recherche de la Gendarmerie - Région Bretagne	

Entretiens collectifs

Delphine Berlioz	CAARUD Le Pare-à-Chutes (Morbihan)
Denis Fauvel	CAARUD Le Pare-à-Chutes (Morbihan)
Guillaume Jegousse	CAARUD Le Pare-à-Chutes (Morbihan)
Audrey Juhel	CAARUD Le Pare-à-Chutes (Morbihan)
Sophie Pousson	CAARUD Le Pare-à-Chutes (Morbihan)
Arnaud Le Peticorps	CSAPA / CJC Douar Nevez, Lorient
Cécile Bouvrot	CAARUD du Finistère
Morgane Fanget	CAARUD du Finistère
Marc-Antoine Le Cheviller	CAARUD du Finistère
Julie Rousselet	CAARUD du Finistère
Maëlle Simon	CAARUD du Finistère
Théo.	CAARUD du Finistère
Morgane Ades	CAARUD des Côtes d'Armor
Barbara Faujour	CAARUD des Côtes d'Armor
Sterenn Le Du	CAARUD des Côtes d'Armor
Thomas Moizo	CAARUD des Côtes d'Armor
Manon Bullenger	CAARUD Interm'Aides, AIDES 35
Nicolas Georges	CAARUD Interm'Aides, AIDES 35
Gaëlle Gourden	CAARUD Interm'Aides, AIDES 35
Sarah Lemonnier	CAARUD Interm'Aides, AIDES 35
Etienne Montfort	CAARUD Interm'Aides, AIDES 35
Sylvain Poirier	CAARUD Interm'Aides, AIDES 35
Axel Renou	CAARUD Interm'Aides, AIDES 35

Thierry François	SEA 35, le Relais centre-ville
Mathieu Gucciardi	SEA 35, le Relais centre-ville
Delphine Morisot	SEA 35, le Relais centre-ville
Bertrand Poënces	SEA 35, le Relais centre-ville
Alexis Sochon	SEA 35, le Relais centre-ville
Vincent Brillet	CHGR – CSAPA l'Envol Rennes
Sophie Grosdoigt	CHGR – CSAPA l'Envol Rennes
Christophe Pitt	CHGR – CSAPA l'Envol Rennes
Ewen Tremeur	CHGR – CSAPA l'Envol Rennes
Marie Temerais	CHGR – CSAPA l'Envol Rennes
François Crossouard	CHGR – CSAPA l'Envol, CJC (Rennes)
Morgan Tocquer	CHGR – CSAPA l'Envol, CJC (Rennes)
Camille Beaudelot	Collectif l'Orange Bleue
Simon Duboué	Collectif l'Orange Bleue
Julie Rousselet	Collectif l'Orange Bleue
+ Usagers de l'espace festif alternatif	

Entretiens complémentaires

Mathilde Souillé	CSAPA Fougères
Julien Deleurne	CSAPA Vitré
Isabeau Rolland	CSAPA Vitré
Delphine Lever	CSAPA Brest
Philippe Panhaleux	CSAPA Redon
Cécile Henriot	CSAPA Saint-Malo – Dinan
Simon Leroy	CSAPA Douar Nevez, Vannes
Marion Le Cam	CSAPA Quimper
Anne Clarissou	CSAPA de Saint-Brieuc
Camille Kolev	CSAPA de Saint-Brieuc
Patrick Launay	CSAPA / CJC Douar Nevez – Pontivy
Juliette Riou	CSAPA Douar Nevez – Pontivy
Eric Maniscalco	ENIPSE Bretagne - Pays de la Loire
Lolita Duval-Chiquet	Addictions France 35 – Noz'Ambule (Rennes)
Laura Hamon	Le 4bis – Prév'en'Ville

Les capteurs réguliers : ils ont accepté de raconter leur vie et de répondre aux différentes questions. Usagers de drogues ou non, ils nous ont permis d'enrichir tout au long de l'année cette étude.

Les responsables des différentes structures : ils ont permis qu'un peu de temps des professionnels de leur établissement soit mis au service des investigations et des réunions nécessaires à la rédaction de ce rapport.

Merci à toutes et tous...

Relecture OFDT

Clément Gérome	Coordinateur national TREND
Marc-Antoine Douchet	Chargé d'étude – tabac, alcool, TREND
Yasmine Salhi	Chargée d'étude – offre et marchés

Annexe 2 : Les rassemblements illégaux (*Free Party*) en 2024 en Bretagne et dans les départements limitrophes

* Rassemblement de deux jours

** Rassemblement de trois jours

Mois	Date	Localisation	Jauge approx.	Commentaire
Janvier	du 06 au 07	Caro (56)	100	Présence Gendarmerie
		Vern-sur-Seiche (35)	500	Présence Gendarmerie
		Rennes (35) parking Leclerc	30	
	du 13 au 14	Juigné-des-Moutiers (44)	400	Juigné-des-Moutiers – dépôt de plainte du propriétaire du terrain pour tapage et dégradation – PV détention de stup
	du 20 au 21	Val d'Anast (35)	350	Présence Gendarmerie
	du 27 au 28	Lorient (56) port de pêche	400	
Février	du 03 au 04	Goven (35) hangar	400	Présence Gendarmerie
	du 10 au 11	Hardanges (53)	200	Présence Gendarmerie
		Paimboeuf (44) hangar	600	Présence Gendarmerie – dépôt plainte propriétaire – 40 ILS
	17 après-midi	Manifestive Brest (Hôtel de ville)	500	
	du 17 au 18	Carhaix (29) usine	600	100 infractions (participations à un rassemblement illégal)
		Pellerin (44)	300	Présence Gendarmerie
	du 23 au 25*	Forêt de Lanouée (56)	600	250 infractions (ILS, CEA, incitation au tapage nocturne)
Mars	du 02 au 03	Chantepie (35)	500	Saisie matériel sonorisation – plainte pour dégradation en réunion – PV pour détention stup
	du 09 au 10	RAS	-	-
	du 16 au 17	Campbon (44)	250	Présence Gendarmerie
	du 23 au 24	Saint-Thurial (35)	900	Présence Gendarmerie – 20 AFD pour usage de stup, 6 CEA, une vingtaine d'infractions diverses
	du 30 au 01 avril**	Teknival aéroport de Pluguffan – Quimper (29)	10 000	93 PEC secours ; 21 évacuations ; 9 320 personnes verbalisées (135 €) ; 430 PV stationnement gênant ; 98 AFD ; 6 GAV
Avril	du 05 au 07*	Saint-Congard (56)	1 500	400 verbalisations pour « aide et assistance à tapage » (amende de 135 €)
	13 après midi	Manifestive Rennes (35)	450	
		Manifestive Best (29)	150	
	du 13 au 14	Val d'Anast (35)	400	217 infractions pour non-respect de l'arrêté préfectoral ; 6 CEA ; 3 ILS
		Brest (29) port de commerce	200	Présence Police
	du 20 au 21	Moisson-la-Rivière (44)		Rassemblement avorté suite intervention Gendarmerie
		Saffré (44)	450	Plainte du propriétaire pour les dégradations commises sur son terrain ; 14 AFD
	du 27 au 28	Forêt de Lanouée (56)	1 000	150 verbalisations pour aide et assistance au tapage ; 15 CEA, saisi d'une partie du matériel de sonorisation.

Mois	Date	Localisation	Jauge approx.	Commentaire
Mai	du 04 au 05	RAS	-	-
	du 11 au 12	Lamballe (22)	70	Présence Gendarmerie
	du 18 au 19	Hardanges (53)	1 500	300 amendes pour tapage nocturne, 57 PV pour détention de stupéfiants ; saisie d'une partie du matériel de sonorisation
	du 25 au 26	Cléguérec (56)	300	Présence Gendarmerie
		Campbon (44)	300	Plusieurs plaintes ont été déposées par des riverains, convocation de l'organisateur à la gendarmerie ; 1 évacuation, plusieurs infractions (tapisage, ILS, CEA)
Juin	du 01 au 02	Saint-Georges-Buttavent (53)	300	Présence Gendarmerie + contrôles
		Notre-Dame-des-Landes (44)	400	Présence Gendarmerie + contrôles ; enquête préliminaire ouverte par la gendarmerie pour l'organisation d'un rassemblement musical non déclaré
	du 07 au 09	Bazouges-la-Pérouse (35)	1 000	40 AFD pour usage de stupéfiants, 4 AFD pour port ou transport d'arme, 17 conduites sous stupéfiants. 156 contraventions : 94 infractions pour participation à un rassemblement musical interdit, 45 pour stationnements gênants et 17 infractions routières. Saisie d'une partie du matériel de sonorisation
	du 08 au 09	Trézilidé (29) carrière de granit	300	Présence Gendarmerie + contrôles
	du 15 au 16	Forêt de Lanouée (56)	1 000	Présence Gendarmerie + 150 verbalisations pour aide et assistance au tapage, plusieurs dizaines d'autres infractions, notamment des conduites sous l'emprise de stupéfiants ou en état d'alcoolémie.
	du 22 au 23	RAS	-	-
	du 29 au 30	Martigné-Ferchaud (35)	300	Présence Gendarmerie + contrôles
		Forêt d'Ombree, près de Segré (53)	400	Présence Gendarmerie + contrôles
Juillet	du 06 au 07**	Glomel (22)	300	Présence Gendarmerie – 10 PV (ILS ; CEA) ; plaintes pour nuisances sonores)
	du 13 au 14	Meslan (56)	1 800	
	du 20 au 21	Loudéac (22)	500	Présence Gendarmerie + contrôles ; terrain privé avec accord du propriétaire
	du 27 au 28	Kergrist-Moëlou (22)	200	Présence Gendarmerie + contrôles
Août	du 03 au 04	RAS	-	-
	du 10 au 11	Blain (44)	1 500	600 contraventions pour complicité de tapage nocturne ; saisie d'une partie du matériel de sonorisation ; 30 PV (ILS ; CEA) ; plainte du propriétaire pour dégradations
	du 17 au 18	RAS	-	-
	du 23 au 25	La Chapelle-Neuve (22)*	350	10 PV pour ILS, une personne inconsciente prise en charge par les secours
	du 24 au 25	Tréméven (29)	100	Interrompue par la Gendarmerie ; saisie du matériel ; procédure judiciaire ouverte
	du 31 au 01 septembre	Jans (44)	250	126 contraventions pour complicité de tapage nocturne

Mois	Date	Localisation	Jauge approx.	Commentaire
Septembre	du 07 au 08	Bais (53)	250	Présence Gendarmerie + contrôles
		Buléon (56)	300	Verbalisations pour non-respect de l'arrêté préfectoral
	du 14 au 15	Chapelle-Caro (56)	400	Une centaine de verbalisations pour tapage + PV (CEA et ILS)
	du 21 au 22	Senven-Léhart (22)	300	Présence Gendarmerie + contrôles
	du 28 au 29	Monterfil (35)	250	Présence Gendarmerie + contrôles
		Campbon (44)	300	Présence Gendarmerie + contrôles
Octobre	du 05 au 06	Kergrist (56)	250	Présence Gendarmerie + contrôles
		Guenrouët (44)	300	150 contraventions pour complicité de tapage nocturne
	du 11 au 13**	Château-Gontier-sur-Mayenne (53)	1 000	677 amendes pour non-respect de l'arrêté préfectoral interdisant les rassemblements festifs à caractère musical, 36 PV pour usages de stupéfiants, saisie d'une partie du matériel ; 3 prises en charge par les pompiers, une trentaine par la protection civile et la Croix rouge
	du 18 au 19	Goven (35)	500	Rassemblement interrompu par la Gendarmerie et l'intervention du propriétaire du terrain ; déplacement vers Soulvache (44)
	du 19 au 20	Soulvache (44)	500	270 amendes pour incitation au tapage nocturne
	du 26 au 27	Gourin (56)	500	Dépistages d'alcoolémie et de stupéfiants et procédé à de nombreuses verbalisations pour tapage
		Théhillac (56)	500	
	du 31 au 01 novembre	Péderneac (22)	60	Fête Halloween
Novembre	du 02 au 03	Brie (35)	3 000	Affrontements violents entre gens du voyage armés et teuffeurs ; 15 évacuations à l'hôpital ; Mobilisation de 90 gendarmes ; 80 pompiers et 40 véhicules d'intervention ; 559 PV pour participation à une manifestation interdite
	du 09 au 10	Villepail (53)	400	Plainte du propriétaire du terrain ; Présence Gendarmerie ; taux de verbalisation élevé ; saisie d'une partie du matériel
	du 16 au 17	Dinan (22)	500	30 infractions (stups/alcool).
	du 23 au 24	Plonevez-Porzay (29)	30	Interrompue dès le samedi matin suite à l'intervention de la Gendarmerie + saisie matériel
		Rennes (35) – route de Lorient	500	Présence Police
	du 30 au 01 décembre	RAS	-	-
Décembre	du 07 au 08	RAS	-	-
	du 14 au 15	Bourgbarré (35)	400	Interrompue après 3h sous la pression du voisinage et des forces de l'ordre
		Ombree d'Anjou (49)	300	Présence Gendarmerie (quelques verbalisations)
	du 21 au 22	RAS	-	-
	du 28 au 29	RAS	-	-
	du 31 au 01 janvier	Pleugriffet (56)	1000	Présence Gendarmerie (quelques verbalisations)

Glossaire des sigles utilisés

AFD	Amende forfaitaire délictuelle (contravention pour usage, mise en place à l'automne 2020)
ANSM	Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé
ARS	Agence régionale de santé
ASE	Aide sociale à l'enfance
BHD	Buprénorphine haut dosage
CAARUD	Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues
CCAS	Centre communal d'action sociale
CEA	Conduite en état alcoolique (infraction)
CEGIDD	Centres gratuits d'information, de dépistage et de diagnostic
CEIP	Centre d'évaluation et d'information sur la pharmacodépendance
CETD	Centre d'évaluation et de traitement de la douleur
CHRS	Centre d'hébergement et de réinsertion sociale
CJC	Consultation jeunes consommateurs
CNA	Cellule nationale d'alerte
CPAM	Caisse primaire d'assurance maladie
CRA	Centre de rétention administrative
CRS	Compagnie républicaine de sécurité
CS	Cannabinoïde de synthèse
CSAPA	Centre de soin, d'accompagnement et de prévention en addictologie
DIPN	Direction interdépartementale de la police nationale (ex DDSP direction départemental de la sécurité publique)
DMT	Diméthyltryptamine
ELSA	Équipe de liaison et de soins en addictologie (dispositif hospitalier)
EMCDDA	<i>European Monitoring Centre on Drugs and Drug Addiction</i> (Observatoire européen des drogues et des toxicomanies)
ENIPSE	Équipe nationale d'intervention en prévention et santé
EWS	<i>Early Warning System</i> (Système d'alerte rapide)
GAV	Garde à vue
GBL	Gamma-butyrolactone
GHB	Gamma-hydroxybutyrate
HSH	Hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes

IDE	Infirmier/infirmière diplômé(e) d'Etat
ILS	Infraction à la législation sur les stupéfiants
MDMA	3,4-méthylène-dioxymétamphétamine
MILDECA	Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives
MNA	Mineur non accompagné
MSO	Médicaments de substitution aux opiacés
NPS	Nouveaux produits de synthèse
OCLAESP	Office central de lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique
OFDT	Observatoire français des drogues et des tendances addictives
OMS	Organisation mondiale de la santé
PES	Programme d'échange de seringues
PJJ	Protection judiciaire de la jeunesse
QPV	Quartier prioritaire de la ville
RdRD	Réduction des risques et des dommages
RTP	Roule-ta-Paille
SEA	Sauvegarde de l'enfant à l'adulte
SINTES	Système d'identification national des toxiques et substances
TAO	Traitement par agonistes opioïdes
THC	Tétrahydrocannabinol
TREND	Tendances récentes et nouvelles drogues
TSO	Traitement de substitution aux opiacés



Observatoire français des drogues et des tendances addictives

69 rue de Varenne 75007 Paris

Tél : 01 41 62 77 16

e-mail : ofdt@ofdt.fr

www.ofdt.fr

Crédit photo couverture : AIRDDS Bretagne